

L'ŒIL DE LA POLICE

PUBLICATION
NATIONALE

Les Funérailles d'Edouard VII

Hebdomadaire



VOIR A L'INTÉRIEUR NOTRE SUPERBE PAGE EN COULEURS

PROTÈGE FUNÈBRE

Londres vient de vivre une journée grandiose. La capitale entière a tenu à assister aux funérailles du grand roi que l'Angleterre pleure. C'est au milieu de six millions de
(Voir la suite page 2).

Dans ce numéro commence un GRAND CONCOURS avec prix de valeur



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS LE NORD

GRAVE QUERELLE. — Pendant la nuit, un employé de l'abattoir entra dans un estaminet et commença avec le patron une partie de zanzibar. Comme il avait gagné, le patron se fâcha, le roua de coups et le jeta dehors. A ce



moment un consommateur, pour faire plaisir au cabaretier, terrassa le malheureux employé, le frappa à coups de pied au bas-ventre et le laissa sur le sol. L'état du blessé est grave. LILLÉ.



ENTRE GENDRE ET BELLE-MÈRE. — Agé de 20 ans, un cordonnier ne pouvait souffrir la mère de sa femme. L'autre soir, comme il rentrait à une heure tardive, il se prit de querelle avec sa belle-mère qui lui faisait des reproches. Lasse d'être insulté, la femme saisit une tasse à café et la brisa sur la figure du jeune homme qui fut gravement atteint à l'œil gauche. AMIENS.



COUPS DE COUTEAU. — Dans un cabaret se trouvaient une dizaine d'individus. Tous parlaient politique; les opinions qu'ils émettaient déplurent à un berger qui, s'approchant d'un bretteur d'huile, l'invita à venir s'expliquer dans la rue. A peine les deux hommes furent-ils dehors que le berger sautait sur son adversaire et le frappait à la tête de quatre coups de couteau. ANZIN-SAINT-AUBIN.

LE CONGRÈS DE LA TRAITE DES BLANCHES

Le 18 avril dernier se réunissaient en congrès à Paris, sous la double présidence de MM. Pichon, ministre des affaires étrangères, et Bérenger, sénateur, de nombreux délégués des gouvernements. Le but du congrès était d'établir une série de dispositions susceptibles d'enrayer la publication et la mise en vente d'écrits ou d'images obscènes et de réprimer « la traite des blanches ».

Les délégués, réunis en deux commissions, ont terminé leurs travaux et rédigé une convention, dont les articles doivent être approuvés par chaque puissance. Les articles principaux de cette convention sont ainsi conçus :

Art. 1. — Doit être puni quiconque, pour satisfaire les passions d'autrui, a embauché, entraîné ou détourné, même avec son consentement, une femme ou fille mineure, en vue de la débauche, alors même que les divers actes qui sont les éléments constitutifs de l'infraction auraient été accomplis dans des pays différents.

Art. 2. — Doit être puni quiconque, pour satisfaire les passions d'autrui, a, par fraude ou à l'aide de violences, menaces, abus d'autorité ou tout autre moyen de contrainte, embauché, entraîné ou détourné une femme ou fille majeure en vue de la débauche, alors même que ces actes qui sont les éléments constitutifs de l'infraction auraient été accomplis dans des pays différents.

Art. 3. — Les parties contractantes dont la législation ne serait pas des à présent suffisante pour réprimer les infractions prévues par les deux articles précédents s'engagent à prendre ou à proposer à leurs législatures respectives les mesures nécessaires pour que ces infractions soient punies suivant leur gravité.

LES FUNÉRAILLES D'ÉDOUARD VII (Suite)

citoyens que s'est déroulé le fastueux cortège que suivaient tous les souverains d'Europe ou leurs représentants.

Pendant trois jours, le peuple fut convié à défilier devant le cercueil de chêne que recouvrait dans le vaste hall de Westminster le haut catafalque surmonté des attributs de la royauté. Un magnifique cortège traversa Londres à cette occasion.

Mais la grande solennité était le transfert du corps à Windsor où Edouard VII dort aujourd'hui son dernier sommeil.

Une foule innombrable se pressait le long des voies suivies par le cortège funèbre. Les fenêtres, les balcons, les toits mêmes étaient noirs d'une foule, venue là comme au spectacle, mais qui demeurait dignement recueillie.

Aux carrefours, des estrades étaient élevées; partout, les places s'étaient louées fort cher; tout le monde voulait assister à cette magnifique cérémonie qui développait une page d'histoire.

C'est avec une émotion profonde que la multitude assista au défilé splendide.

Pendant près d'une heure, on vit passer les grands écuyers de la maison royale, puis les musiques jouant des airs funèbres, puis des détachements de toutes les troupes de l'Empire, des bataillons, des escadrons, de l'artillerie, des marins, des états-majors en étincelants uniformes.

Le cercueil venait ensuite, sur un affût de canon. Un drapeau de satin le recouvrait, à demi caché lui-même sous le pavillon royal. Au-dessus on avait déposé, à la tête la couronne, aux pieds le sceptre et les deux globes crucifères.

Derrière le char funèbre venait le roi Georges V, suivi du duc de Connaught, de l'empereur Guillaume, des rois de Danemark, de Norvège, de Belgique, de Suède, d'Espagne, de Grèce, de Portugal, de Bulgarie, du Grand-duc Michel Alexandrovitch, du prince André de Grèce et des hauts fonctionnaires remplaçant les chefs d'Etat qui n'avaient pu se rendre à Londres.

Les envoyés des diverses nations précédèrent des carrosses de gala, à la livrée magnifique, laquais poudrés vêtus de rouge et d'or. Dans ces carrosses se trouvaient,

enveloppées de voiles de crêpe, la reine Alexandra, l'impératrice Marie de Russie, la princesse Victoria, la reine de Norvège, les princesses Marie, de Schleswig-Holstein, de Battenberg, de Connaught, etc., et les dames de la maison royale.

De chaque côté des voies parcourues par le cortège pour se rendre à la gare, vingt-cinq mille soldats se tenaient, immobiles, l'arme renversée, le canon du fusil sur le bout du soulèvement. Au loin, l'artillerie tonnait, et les détonations assourdies ne cessèrent que lorsque le train funèbre s'éloigna vers Windsor.

Le cercueil, à ce moment, se trouvait placé au centre d'un wagon salon dans le train royal. Les membres de la famille royale avaient pris place dans la voiture suivante. Deux autres trains emportaient également les personnages de la cour.

A l'heure où le train démarrait, dans toute la ville, les tramways s'arrêtèrent et ne reprirent leur marche qu'au bout d'un quart d'heure.

La dernière cérémonie officielle fut célébrée à la chapelle Saint-Georges, à Windsor, au son lugubre des glas que les cloches de la vieille citadelle laissaient tomber du haut des tours. Devant cette assistance de rois et de princes, dont plusieurs occupaient leurs stalles de chevaliers de la Jarrière, devant tant de généraux et de diplomates en uniformes étincelants, aux chants des psaumes, l'archevêque de Canterbury prononça les dernières prières.

Alors un héraut empanaché proclama les titres du roi défunt: « Edouard, par la grâce de Dieu, roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi et empereur des Indes », puis il proféra un *God save the King*.

Au choc des halles s'écoula. Maintenant, Edouard VII va reposer éternellement dans ce formidable château de Windsor, près de ses ancêtres, Henri VI, Edouard IV, Henri VII, Charles I, Georges III et Georges IV; à côté de son fils aîné, le duc de Clarence, l'héritier du trône mort à la fleur de l'âge, dont la fiancée est devenue la reine actuelle d'Angleterre, femme du roi Georges V.

Le pardon du Tribunal

Décidément, nous sommes dans un siècle de progrès !...

Il n'est pas encore si éloigné, le temps où nos magistrats correctionnels, sévissant *ab irato*, infligeaient sur leur siège des années de prison à des prévenus qui, aussitôt après le prononcé du jugement les condamnant, recouraient à l'action directe pour manifester leurs sentiments de colère.

Aujourd'hui, les juges pardonnent généralement ce genre de manifestations.

Ainsi, l'autre jour, avec un esprit d'a propos qu'on ne peut que louer, M. le président Bauchard, auquel un condamné venait, à l'audience de la huitième chambre, de manifester sa mauvaise humeur en lançant son soulier à la tête des juges, s'écria :

— Le tribunal n'est pas atteint... Gardes, emmenez l'accusé.

De son côté, M. le substitut Monnet, qui occupait le siège du ministère public, eut, lui aussi, le bon esprit de ne prendre aucune réquisition, et l'incident fut clos.

Un Toast original

Le directeur d'une prison d'Allemagne vient d'être décoré d'un Aigle de dernière classe.

Pénétré de reconnaissance et de joie, il réunit en des agapes fraternelles son personnel au complet, scribes, geôliers et... prisonniers. Puis, au champagne, il leur adressa les paroles suivantes que reproduit un journal de Berlin :

« Mes chers amis, »
« Sa Majesté daigne m'honorer d'une faveur qui ne s'adresse pas seulement à moi, mais à vous tous, collaborateurs dévoués et très précieux. Continuons, chacun de notre côté, la tâche qui nous incombe. Depuis que je suis ici, le nombre des prisonniers, qui était de 400, s'est élevé à 700. J'y vois une preuve de la sympathie que j'inspire. Et c'est un encouragement pour moi. Mais on peut mieux faire. Je compte que, dans un avenir prochain, nous constaterons de nouveaux progrès et que le nombre de mes pensionnaires aura doublé. En attendant que nous atteignions un pareil chiffre, mes chers amis, recevez mes remerciements. »

Sur quoi, guichetiers, porte-clefs et prisonniers burent à la santé de leur directeur.

Une victime du devoir

M. Neyraud, interne en médecine de l'hôpital de Limoges, vient de succomber d'infection générale à la suite d'une piqûre anatomique.

Neyraud était interne du service de M. le docteur Donnet, professeur de clinique chirurgicale à l'hôpital de Limoges. Une petite plaie qu'il portait au pouce gauche fut souillée par le pus d'une salpingite qu'on venait d'opérer.

Dimanche dernier, il est pris de frissons. On constate 40° de fièvre. Septicémie. Neyraud meurt, après cinq jours de maladie, malgré tous les efforts, malgré tout le dévouement de son maître et de ses amis. Travailleur, intelligent, doux, il était adoré de ses camarades en même temps que des malades; de plus, détail navrant, il était l'espoir d'une famille de braves gens qui avaient fait d'énormes sacrifices pour cet enfant. La désolation des siens est chose impossible à dépeindre. Son père est un vétérinaire militaire en retraite, docteur en médecine.



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS L'EST

LES SUITES D'UNE DISCUSSION. — Une jeune fille de 18 ans se prit de querelle avec un ouvrier papetier, plus âgé qu'elle d'une année. Celui-ci, qui est malheureusement doué d'un caractère irascible, mença la jeune fille de son



couteau. Et, comme, ne croyant pas à ses menaces, elle continuait de l'invectiver, le papetier lui porta à la cuisse gauche un coup de couteau qui lui fit une grave blessure. BESANÇON.



UN MEURTRE. — A l'aube, un forain installé à la fête de Montrapon aperçut, couché sous les tables, à la terrasse d'un café, un individu qui ne donnait plus signe de vie. Il avertit la police. Le blessé fut examiné. Il portait à l'épaule gauche une blessure béante faite à l'aide d'un couteau; son bras gauche, profondément tailladé, laissait voir l'os. On transporta l'individu à l'hôpital où il n'a pu encore être interrogé. BESANÇON.



QUERELLE DE CABARET. — Après avoir bu, dans un café, deux individus se disputaient. Pour éviter le scandale, le patron du café les mit à la porte, mais à peine les deux querelleurs étaient-ils dans la rue que, d'un même mouvement, ils se ruèrent l'un contre l'autre. Des spectateurs prirent parti les uns pour un des combattants, les autres pour son adversaire et une mêlée générale s'engagea. Les deux partis se retirèrent, la bataille finie, en emportant les blessés. CHARLEVILLE.

Un juron qui coûte cher

Il ne faut pas jurer en Angleterre, surtout devant une femme! M. Lascelles, le fils de lord Harewood, en a eu la preuve tout récemment.

Dernièrement, M. Lascelles faisait une promenade, à bicyclette, lorsque, dans un tournant, il fut renversé par la voiture du docteur Langworthy, dans laquelle se trouvait la femme du docteur. Le cycliste roula sous la voiture. On le releva avec une oreille arrachée, une clavicule cassée et une jambe endommagée.

Mrs. Langworthy demanda au blessé s'il désirait être soigné par son mari. M. Lascelles répondit un peu vivement que son expérience de ce qui touchait le travail du docteur lui suffisait. Il ajouta le mot *Damn*, qui est pour les Anglais un grossier juron.

Offensé et choqué, la pudibonde femme a porté plainte et M. Lascelles a trouvé un juge pour le condamner à 25 francs d'amende.

Le forçat Brière est mort

Au moment où une campagne était faite, ainsi que l'annonçait l'*Œil de la Police*, pour la réhabilitation du forçat Brière, accusé du meurtre de ses enfants, le condamné expirait au bagne.

Il s'est éteint à la Guyane française, le 28 mars dernier, à l'heure même où on s'occupait en haut lieu de réduire sa peine.

Sa fille, la seule survivante du drame, aujourd'hui mariée et qui n'a jamais douté de l'innocence de son père, continuera à lutter pour la réhabilitation de sa mémoire.



LA SEMAINE CRIMINELLE
dans la Vallée du Rhône

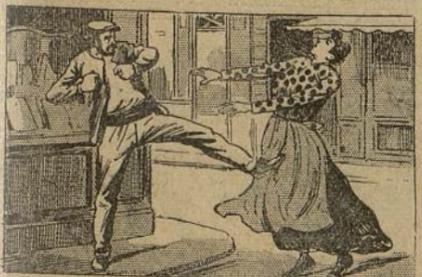
UN MEURTRE. — A la suite d'une discussion, pour un motif futile, un Espagnol, dont on ignore le nom, a tiré un coup de revolver sur un de ses compatriotes, âgé de 23 ans, occupé à la construction de la voie ferrée de Lestaque à Miramas. Atteint à la tête, la mort fut foudroyante. Le meurtrier s'est enfui. La police est à sa poursuite.
AIX-EN-PROVENCE.



UN DUEL AU COUTEAU. — Dans un restaurant, deux Italiens se disputaient. Ils sortirent sur la place et décidèrent de se battre en duel. Chacun d'eux s'arma d'un couteau à cran d'arrêt et le combat commença. Quelques instants plus tard, un des Italiens restait étendu sur le sol, tandis que l'autre, laissant derrière lui une trainée de sang, se rendait lui-même à l'hôpital. Leurs blessures à tous deux sont nombreuses; elles intéressent surtout la tête et les bras.
OYONNAX.



CRIMINELLE INGRATITUDE. — Depuis sa libération des bataillons d'Afrique, un jeune homme était hébergé chez des parents. L'autre matin, en l'absence de son hôte, il voulut se faire remettre de l'argent par la femme de celui-ci. Se heurtant à un refus, il s'arma d'une paire de ciseaux et en frappa furieusement la pauvre femme au visage. Puis, après l'avoir dévalisée, il prit la fuite.
TOULON.



UNE DISPUTE QUI FINIT MAL. — Matelassiers tous deux, un homme de 42 ans et une femme de 38 ans, se disputaient cette semaine à propos d'une question d'intérêts. Pour prouver à la femme la puissance de ses arguments, l'homme lui planta un couteau dans la joue droite et, d'un terrible coup de pied au bas-ventre, l'envoya rouler sur la chaussée. La blessée, dont l'état est grave, a dû être transportée à l'Hôtel-Dieu.
LYON.

UNE ÉTRANGE DISPARITION

Grand Roman policier inédit *

PAR A. K. GREEN

(Traduction de J. Heywood)

CHAPITRE X

LE SECRET DE L'ATELIER (suite).

Je n'étais pas sans inquiétude sur l'issue de cette démarche. M. Blake levait la tête avec une assurance qui me donnait à craindre que mon collègue ne courût au-devant d'un échec, d'une humiliation pénible pour son amour-propre. Mais une fois dans l'atelier, mes doutes eurent bientôt fait de s'évanouir. Il y avait dans toute l'attitude de M. Gryce un je ne sais quoi auquel on ne pouvait se tromper. Quel que fût l'objet mystérieux dont il arguait la présence dans cette pièce, il était clair qu'il n'en fallait pas davantage, aux yeux de mon collègue, pour justifier sa conduite.

— Eh bien, monsieur, fit le maître du logis en tournant vers M. Gryce un visage empreint d'une hauteur dédaigneuse, la chambre et tout ce qu'elle contient sont là devant vos yeux. Qu'avez-vous à dire?

M. Gryce, dont l'expression était non moins ferme que celle de son interlocuteur, jeta autour de l'atelier un de ses regards inscrutables. Sans dire un seul mot, il s'avança vers le tableau, qui constituait, ainsi que je l'ai dit, le seul ornement de cette pièce d'un aspect nu et sévère.

Il me sembla que M. Blake fut surpris, mais ses émotions ne se lisaient pas facilement sur son visage.

— Le portrait de ma cousine, la comtesse de Mirac, fit-il d'un ton sec dont j'eus peine à comprendre certaines inflexions presque imperceptibles.

M. Gryce fit de la tête un signe d'assentiment. Il regarda un instant avec une étrange indifférence le fier et saisissant portrait qu'il avait devant lui. Tout à coup, à mon indicible stupefaction, il retourna le tableau d'un geste rapide, face au mur.

Grand Dieu! quelle vision resplendissante s'offrit alors à mes yeux, fixée à tout jamais sur l'envers de cette toile par le pinceau d'un maître!

Ce n'était plus l'opulente beauté brune de tout à l'heure, aux traits empreints, tout à la fois, d'orgueil et de morbidité. C'était un de ces visages que la plume se refuse à décrire, un de ces visages qui font qu'en les voyant, on retient sa respiration, qu'il vous semble avoir reçu une secousse électrique. Quant à savoir dix minutes après si les yeux qui vous ont fait une telle impression étaient bleus ou noirs, si elle était blonde ou rousse, la chevelure qui formait une auréole éclatante autour de ce front d'une pureté, d'une dignité qui vous remplissaient d'admiration et de respect, c'est ce qu'on n'aurait pas pu, ce qu'on n'aurait même pas essayé de dire.

On était complètement dominé par la force de caractère qui était la note dominante de cette physionomie. Cette femme, qui aurait pu être une des plus grandes dames de la terre, on ne s'occupait pas de savoir si elle était belle ou non. C'était comme si, en plein été, au milieu de la contemplation d'un ciel serein, on eût été aveuglé tout à coup par un violent éclair. Qui aurait l'idée de se demander si l'éclair était beau?

J'appris, par la suite de la conversation, que cette femme avait le teint mat comme l'ivoire, les yeux d'un noir profond et, par un contraste extraordinaire, les cheveux

d'une nuance fauve tirant sur l'or, aussi rare qu'infiniment admirable.

— Monsieur... s'écria soudain M. Blake d'une voix haletante d'indignation.

Je me retournai aussitôt vers lui. Il fixait un regard chargé de colère et de menace sur l'illustre détective qui, les yeux baissés, le doigt étendu vers le tableau, attendait en silence que l'autre achevât sa phrase.

— Je ne comprends pas que vous vous permettiez... de... de...

Se pouvait-il que cet homme, aux lèvres blanches, aux mains tremblantes, à la parole embarrassée, fut le personnage fier et toujours maître de lui que le grand public connaissait?

— J'ai déclaré mon intention de justifier mes actes, monsieur, fit M. Gryce froidement. Voilà ma justification.

« Observez la couleur des cheveux de cette femme dont vous dissimulez le portrait dans votre chambre, face au mur. Ressemblent-ils, oui ou non, à ceux que vous aviez à la main tout à l'heure, recueillis un à un, je suis prêt à en témoigner sous serment, sur le peigne dont se servait la pauvre fille qui occupait une chambre dans votre hôtel? »

« Ce n'est pas tout, reprit-il, pendant que M. Blake perdait de plus en plus contenance. Remarquez la toilette que portait l'original de ce portrait. Une robe de soie bleu foncé, d'une grande richesse; un large col en dentelle, de fabrication française; une broche en or d'un modèle original; à la main, un bouquet de roses... Veuillez à présent m'accompagner en haut. »

Trop ému pour prononcer une parole, le fier aristocrate se tourna, soumis comme un enfant, pour suivre le détective qui, la démarche assurée, le visage libre de tout embarras, nous conduisit dans la chambre de la lingère.

— Vous m'accusez de vous insulter, monsieur, fit M. Gryce en entrant, parce que je m'inscris en faux contre l'assertion qu'il n'existe aucun rapport entre vous et la jeune fille qui a occupé cette chambre.

En disant ces mots, il allumait le gaz et il ouvrait le fameux tiroir de la commode.

— Persistez-vous dans vos affirmations en présence de ce que nous avons là? reprit le détective en retirant le linge qui recouvrait la robe de soie, le col de dentelle, la broche et le bouquet de roses fanés, contenus dans le tiroir. Mme Daniels affirme que ces objets appartenaient à la lingère Emilie, qu'elle les a apportés en arrivant chez vous. Oseriez-vous dire que ce ne sont pas les mêmes qui sont représentés dans le portrait que vous avez en bas?

Avec un grand cri, M. Blake tomba à genoux devant le tiroir.

— Mon Dieu! Mon Dieu! s'écria-t-il. Qu'est-ce que je vois là?

Brusquement il se leva, les yeux brûlants, Tremblant de tous ses membres, il alla tirer violemment le cordon de la sonnette.

— Où est Mme Daniels? fit-il d'une voix brève en voyant apparaître la pimpante Fanny. J'ai à lui parler. Envoyez-la moi tout de suite.

— Mme Daniels n'est pas à la maison, monsieur, répliqua la femme de chambre. Elle est sortie aussitôt que monsieur s'est levé de table.

— Elle est sortie à cette heure-ci?

— Oui, monsieur. Cela lui arrive très souvent depuis quelque temps.

M. Blake fronça les sourcils.



LA SEMAINE CRIMINELLE
DANS LE SUD-OUEST

AGRESSION NOCTURNE. — Vers dix heures du soir, un employé a été attaqué par un individu inconnu qui, sans provocation aucune, l'a frappé de plusieurs coups de poing. Il n'a eu que la ressource de déposer une plainte entre les mains du commissaire de police.
BORDEAUX.

RIXE. — Sur les quais deux travailleurs se prirent de querelle au sujet de la quantité de charbon chargée par chacun d'eux. Ils en vinrent rapidement aux mains et l'un d'eux porta à l'autre un terrible coup de pied dans le ventre, le blessant grièvement.
BORDEAUX.



ASSASSINAT. — Parti du Mans avec 400 francs en poche, un jeune terrassier était arrivé dans la Dordogne où il s'était fait embaucher à la Compagnie d'Orléans. Des manœuvres qui travaillaient avec lui apprirent qu'il possédait des économies. Ils profitèrent d'un moment où il se trouvait seul près de la voie ferrée, et, à coups de marteau, ils lui broyèrent la tête. La sûreté recherche les assassins.
TOURNAON.



DRAME CONJUGAL. — Vers une heure de l'après-midi, un boulanger faisait irruption dans la maison d'un entrepreneur. Il y trouvait sa femme en simple conversation avec le fils de l'entrepreneur. Croyant à l'infidélité de son épouse, le boulanger tira sur elle trois coups de revolver. Atteinte en plein visage, la pauvre femme fut grièvement blessée.
PÉRIGUEUX.



LE VITRIOL. — Désespérée de se voir abandonnée au bout de neuf ans de liaison par son amant, une jeune boulangère qui voulait épouser une autre femme, une couturière résolut de se venger. Elle guetta son ami à la sortie du café où il avait coutume de passer la soirée, et, quand il sortit, elle lui lança au visage le contenu d'un pot rempli de vitriol. Le malheureux a un œil perdu.
GUITRES.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL
PROFESSEUR DE DANSE *

(Suite et fin)

M. le président ne répond pas à toutes ces questions. Il ramène non sans difficulté M^{me} Poilodognon à la question.

LA PLAIGNANTE. — Bon, nous éclaircirons ça plus tard... V'là qu'à la fin des fins, Nénesse me dit : « Tu sais, je veux être dompteur, comme Bidet et Pezon. D'abord, on a des boîtes et puis un donnanman hongrois avec des brins de bourre, comme les Polonais. Ensuite, on est bien vu des femmes. » Moi j'avais pas, vous le pensez bien, de quoi lui acheter une ménagerie, et puis j'aurais trouvé le métier trop dangereux. Alors, il s'est rabattu sur les chevaux de bois. Les chevaux de bois, ça m'allait assez. Ça ne rue pas, ça ne mord pas; c'est propre, ça ne fait pas de croffin. En plus de ça, ça ne mange pas. J'ai marchandé un carrousel dont le directeur avait mal tourné, mais c'était encore trop cher. Ensuite, nous avons été en pourparlers pour des puces...

M. LE PRÉSIDENT. — Avec le prévenu?

LA PLAIGNANTE. — Ous qu'il se les serait procurées, le malheureux? Un panné.

* Voir l'OEil de la Police n° 72.

LE PRÉVENU. — Des puces? Jen ai plus que vous, la mère.

LA PLAIGNANTE. — Possible, mais pas des savantes... Bref! on ne pouvait traiter de rien, et Nénesse voulait s'installer avec Norine, sa trainée. Moi ça ne m'allait pas. Alors, Monsieur est venu me trouver.

« Si vous voulez, qu'il m'a fait, M^{me} Poilodognon, je vas vous monter un établissement pour Nénesse. Tout Paris, toute l'Europe, toute l'Asie, toute l'Afrique, toute l'Amérique et toute l'Océanie voudront voir ça, sans compter les autres parties du monde. C'est au moins vingt-cinq mille livres de rente à gagner en moins de cinq ans. »

LE PRÉVENU. — Certainement, et je le maintiens. Sans la catastrophe...

LA PLAIGNANTE. — « Ça coûtera cher? que j'ai demandé tout d'abord. — Non, qu'il m'a répondu. Vous êtes marchande de volailles; nous aurons les sujets dans de meilleures conditions avec vous. » Alors il m'a expliqué que, dans sa jeunesse, en Amérique, il avait appris à danser aux dindes, aux oies, aux canards, aux poulets et autres animaux.

LE PRÉVENU. — Certainement, j'ai même dressé un coq qui dansait la pavane.

M. LE PRÉSIDENT. — Qu'est-il devenu?

LE PRÉVENU. — Il est mort.

M. LE PRÉSIDENT. — De quoi?

LE PRÉVENU. — De quoi?

LE PRÉVENU. — Il est mort de chagrin d'amour. Parce que je n'ai pas voulu le laisser coqueter avec une cochinchinoise...

M. LE PRÉSIDENT. — Témoin, continuez.

LA PLAIGNANTE. — On était convenu de 400 francs avant de commencer le dressage, et de 400 francs à l'ouverture du *Cirque des Volailles savantes*. Monsieur est venu chez moi avec la liste du personnel qu'il lui fallait et qu'il devait rendre au bout de deux mois, aussi bon danseur que vous et moi. Je vous l'ai énumérée tout à l'heure. Monsieur a empoché mes 400 balles, emporté mes volailles, et je ne l'ai pas revu.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment cet individu, connu pour ne vivre que d'expédients et recherché par la police pour diverses escroqueries, a-t-il pu vous inspirer confiance?

LA PLAIGNANTE. — Il avait des certificats!

M. LE PRÉSIDENT. — Que disaient-ils?

LA PLAIGNANTE. — Ah! je n'en sais rien.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne les avez pas lus?

LA PLAIGNANTE. — Oh! si, d'un bout à l'autre. Seulement ils étaient en anglais.

M. LE PRÉSIDENT. — Tamponnet, qu'avez-vous à répondre?

LE PRÉVENU, solennel. — La vérité, et pas autre chose. Je jure devant Dieu et devant les hommes, que pendant un mois et vingt-huit jours j'ai donné à mes élèves les soins et les leçons que je leur devais. Seulement la fatalité s'en est mêlée... (Il porte son mouchoir à ses yeux.) Un terrible fléau... que feu notre grand Pasteur voulait inoculer aux lapins, à ce qu'on m'a raconté... le choléra des poules... s'est abattu sur ma troupe. De



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS PARIS

SANGLANTE BAGARRE. — Dans une brasserie de la rue Monsieur-le-Prince, une rixe terrible éclata entre plusieurs consommateurs. Deux des combattants furent gravement blessés, l'un d'un coup de carafe, l'autre d'un coup de couteau. (V^e Arr.)



DRAME DE FAMILLE. — Le mariage projeté entre un jockey et une gymnasiarque déplaçait à la mère et au frère du fiancé. Au moment où le jockey venait voir la jeune fille chez elle, il y trouva son frère en train d'insulter la pauvre fille. Le frère partit aussitôt, mais il attendit sur le boulevard de Ménilmontant les deux fiancés. Quand ceux-ci descendirent il se jeta sur la gymnasiarque et la frappa de trois coups de couteau, deux au front et un à l'oreille droite. La victime a été transportée dans un état grave à l'hôpital Tenon. Le coupable s'est constitué prisonnier. (XX^e Arr.)



LE RETOUR DU MARI. — Pendant qu'un tailleur de la rue de Suresne partait en voyage pour ses affaires, sa femme recevait la visite d'un cuisinier, son amant. Mais le mari soupçonneux, fit un faux départ et surprit les amants. Le cuisinier put s'enfuir, mais le mari le rejoignit et le conduisit au commissariat de police. Procès-verbal fut dressé, et les deux hommes s'éloignèrent. En arrivant chez lui, le tailleur y retrouva le cuisinier. Furieux, il prit son revolver et fit feu sur lui à deux reprises. Blessé au cou et à l'épaule gauche, le cuisinier a été admis à l'hôpital Beaujon. (III^e Arr.)



LA JALOUSIE. — Rue Montmartre, deux époux tenaient un débit de vins. Le mari avait, paraît-il, de fortes raisons de soupçonner sa femme d'infidélité. L'autre soir le débitant monta dans sa chambre, laissant sa femme jouer aux cartes avec un individu. Tout à coup, le mari bondit dans le débit; sa femme, effrayée, se dressa. Mais elle fut saisie, poussée vers l'arrière-boutique et recevait deux balles dans la tête. Le mari fit feu ensuite sur le partenaire de sa femme qui ne fut pas atteint. Puis, il se brûla la cervelle. La mort fut instantanée. L'état de la femme est désespéré. (II^e Arr.)

— Qu'elle vienne me parler aussitôt qu'elle rentrera. Vous pouvez vous reposer.

La femme de chambre partie, il s'approcha de nouveau du tiroir ouvert dont il se mit à regarder le contenu avec une expression où se mêlaient étrangement la tendresse et le doute.

— Je ne sais pas ce que cela veut dire, fit-il d'un ton sourd. Je ne m'explique nullement la présence de ces objets dans cette chambre. Cependant, messieurs, si vous voulez venir avec moi, je vais tâcher de vous faire comprendre certaines autres circonstances de ma vie privée. Si désagréable qu'il soit pour moi de parler de mes affaires, les choses sont allées trop loin pour que je puisse espérer, désormais, les tenir secrètes. Nous redescendîmes dans l'atelier, où notre hôte nous fit asseoir auprès de lui.

CHAPITRE XI

LUTRA.

— Messieurs, commença M. Blake, vous êtes arrivés à la conclusion que l'original de ce portrait et la jeune fille qui a si longtemps rempli les fonctions de lingère dans ma maison, ne font qu'une seule et même personne. Je ne dis pas que les apparences n'aient pu sembler vous donner raison, mais je pense que vous ne serez plus de cet avis lorsque je vous aurai dit, si étrange que cela puisse paraître, que ce portrait est celui de ma femme.

— De votre femme ! On ne savait pas que vous fussiez marié.

Sans doute M. Gryce était aussi étonné que votre serviteur, mais ce fut moi qui prononçai les paroles qu'on vient de lire.

— Il est probable, en effet, répondit M. Blake amèrement, que ce détail, du moins, a échappé à l'omniscience de messieurs les détectives.

Puis, reprenant l'attitude courtoise qui lui était habituelle, il poursuivit :

— Je ne l'ai pas reconnue ouvertement comme mon épouse ; d'ailleurs le mariage n'a jamais été consommé. Mais si la bénédiction de l'Eglise suffit à unir un homme et une femme, celle dont vous voyez le portrait est ma femme légitime.

A ces mots, il se leva pour retourner doucement contre le mur l'énergie et rayonnante image que je ne me lassais d'admirer.

— Je ne me considère nullement obligé de vous en dire davantage à ce sujet, reprit M. Blake. Je vous ai confié un secret dont je n'avais jusqu'ici parlé à personne et qui devrait suffire à dissiper les soupçons immérités que vous avez conçus à mon égard.

« Mais pour un homme de mon tempérament, un demi-scandale, avec tous les bavardages qui en résultent, est encore plus pénible qu'une explication complète et définitive. Si les choses en restaient où elles sont, mille conjectures diverses ne manqueraient pas de se présenter à votre esprit. Peut-être même seriez-vous amenés à nourrir à mon égard des soupçons encore plus graves que ceux dont vous m'avez fait part jusqu'ici.

« Messieurs, je vous prends pour de gais hommes, mariés vous-mêmes, peut-être, et pères de famille ; ayant, sans doute, l'amour-propre de votre métier et jaloux de votre réputation ainsi que de celle de vos collègues.

« Si je réussis à vous convaincre que mes mouvements récents n'ont absolument aucun rapport avec ceux de la jeune fille à laquelle vous prétendez vous intéresser exclusivement, puis-je compter sur votre discrétion absolue au sujet de ma conduite et des mobiles qui l'ont déterminée ?

— Du moment qu'il ne s'agit pas d'actes tombant sous le coup de la loi vous pouvez être assuré que je ne trahirai pas votre confiance, répondit M. Gryce. Je n'ai guère le temps de me livrer à des commérages.

— Votre collègue ?
— Je réponds de lui comme de moi-même.
— Très bien. Dans ce cas, je vais vous parler à cœur ouvert.

Les mains agitées de mouvements nerveux, les sourcils froncés, en homme naturellement réservé qui se voit obligé pour la première fois de sa vie, peut-être, à mettre à nu sa vie intime devant des étrangers. M. Blake nous fit alors le récit qu'on va lire :

« Si pénible qu'il me soit d'introduire dans cette affaire le nom de mon père, il faudra néanmoins que je vous parle de lui, afin de vous faire comprendre ma conduite dans une circonstance critique de ma vie.

« Mon père était un homme d'un caractère opiniâtre et autoritaire, victime avec cela de certains préjugés qui, pour être peu nombreux, n'en étaient que plus profondément enracinés dans son esprit.

« Il m'avait fait comprendre, dès l'enfance, le prix qu'il attachait à me voir soutenir dignement les hautes traditions de l'honorable et ancienne famille dont j'avais l'honneur de porter le nom. A la condition de ne pas contrarier sa volonté sur certains points bien déterminés, je n'avais qu'à exprimer un désir pour le voir satisfaire aussitôt. En revanche, si je devais jamais m'écarter d'une ligne de la règle de conduite qu'il m'avait tracée, je n'avais qu'à renoncer, une fois pour toutes, à son amitié et à son appui matériel.

« Dans ces conditions, lorsqu'à un moment donné, je m'aperçus que les charmes de ma cousine Evelyn commençaient à produire sur moi une impression menaçante pour ma tranquillité, mon premier soin fut de m'enquérir si mon père verrait mon mariage avec cette jeune fille d'un œil favorable. Il se montra, dès l'abord, résolument hostile à mon projet, ce que voyant, je m'occupai de trouver un dérivatif à ma passion naissante.

« Je fis un voyage de plusieurs mois en Europe, mais j'en revins plus épris que jamais de celle dont la beauté résumait alors pour moi l'idéal de la femme. Je me vouai ensuite aux plaisirs de la chasse ; je parcourus les contrées les plus sauvages du Canada et du nord des Etats-Unis. C'est au cours d'une de ces expéditions que se place un incident destiné à exercer la plus grande influence sur ma vie, bien que je l'aie considéré sur le moment comme une aventure sans lendemain.

« Je passais l'automne assez agréablement sur les bords du lac George, quand un matin je reçus une lettre d'un de mes amis, m'invitant à profiter avec lui d'une chasse qu'il venait de louer dans le Vermont, aux environs de Melville, et où le gibier s'annonçait comme abondant et varié.

« J'écrivis aussitôt à mon ami, lui disant que j'acceptais avec plaisir son invitation et le soir même, je partis pour le village éloigné d'où il m'avait adressé sa lettre. C'était tout un voyage : d'abord une quinzaine d'heures en chemin de fer jusqu'à Putney, puis un assez long trajet en diligence pour arriver à Melville, d'où je devais gagner à cheval le lieu de notre rencontre.

« Je pris si mal mes dispositions que je me trouvai vers dix heures du soir perdu dans la montagne, à quelques kilomètres de Melville. Pour comble de malheur, comme je rebroussais chemin dans la direction de ce village, mon cheval se mit à boiter. Force me fut de le mettre au pas.

« Ce fut donc avec un certain plaisir que j'aperçus bientôt devant moi une habitation dont une ou deux fenêtres étaient éclairées et que je reconnus, en m'approchant d'avantage, pour être une auberge. La porte étant déjà fermée, je me mis à pousser des « hola ! » retentissants. Après un temps qui me parut interminable, un homme vint à moi, une lanterne à la main. Je lui demandai s'il pourrait me loger pour la nuit.

« — C'est possible, fit-il d'un ton bourru. Le temps n'est pas à la promenade.

(Lire la suite au prochain numéro.)



LA SEMAINE CRIMINELLE AUTOUR DE PARIS

CYCLISTE ATTAQUÉ. — Comme l'aviateur Millet venait de faire une chute assez grave, brisant un arbre, des fils télégraphiques et son appareil, sans se blesser grièvement, de nombreuses personnes se précipitèrent. Dans le nombre, un cycliste, qui marchait plus vite qu'il n'aurait dû, se jeta au milieu d'une bande d'individus fortement avinés, qui prirent mal la chose. En un clin d'œil, le malheureux fut entouré, roué de coups, et criblé de coups de couteau. On le transporta sur le sol si grièvement blessé, qu'à l'hôpital, où il fut transporté, on désespéra de le sauver. ISSY-LES-MOULINEAUX.



TERRIBLE VENGEANCE. — Quand son amant sortit de l'hôpital, à la suite d'une maladie de peau, une jeune femme qui, depuis quelque temps, était sa maîtresse, poussa un cri d'horreur en le voyant la tête et le visage entièrement rasés. Elle lui signifia qu'elle ne voulait plus être à lui. Le malheureux revint et supplia en vain la méchante. Celle-ci, blottie dans son lit, se contenta de lui montrer la porte. Désespéré et résolu à se venger, l'amant la ligota, saisit des ciseaux et lui trancha la chevelure, puis avec un rasoir il rasa entièrement la tête. Ensuite, après lui avoir barbouillé le visage d'excréments, il disparut. MONTREUIL.



UNE VIEILLE HAINE. — Depuis de longs mois, un restaurateur vivait en mauvaise intelligence avec un de ses anciens amis maçon, âgé de 20 ans. Celui-ci, voulant tenter une réconciliation, vint trouver le premier dans sa chambre. Quelques minutes après, une rixe éclata entre eux. Le maçon, se voyant le plus faible, sortit un couteau de sa poche et en frappa à deux reprises son adversaire qui fut grièvement blessé. PALAISEAU.



L'IVRESSE ROUGE. — Sur la route de Viry-Châtillon à Corbeil, marchait un terrassier qui essayait de gagner cette dernière ville. Il croisa un ivrogne qui, sans motif plausible, lui chercha querelle. Et, comme le terrassier s'éloignait plus rapidement, le forcené lui planta son couteau dans le dos. Le malheureux terrassier agonise à l'hôpital de Corbeil. CORBEIL.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

LES BANDITS DU NORD. — Devant la Cour d'assises du Nord viennent de comparaître neuf bandits, Henri Mangeat, Jules Monnoyer, Alexandre Deschamps, François Félix, Emile Victor, Félix Decuillerie, Auguste Barrier, Ernest Demoor, dit Pitch, Victor Demoor, dit le Grand Jules.

Tous ces individus sont des professionnels du cambriolage. En dernier lieu, ils s'étaient introduits chez un cabaretier qu'ils avaient menacé de mort s'il ne les laissait pas procéder à leur aise.

La Cour a condamné Henri Mangeat à sept ans de travaux forcés et à dix ans d'interdiction de séjour ; Jules Monnoyer à sept ans de travaux forcés et à dix ans d'interdiction de séjour ; François Félix à cinq ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour ; Emile Victor à trois ans de prison et à dix ans d'interdiction de séjour ; Félix Decuillerie à cinq ans de travaux forcés et à dix ans d'interdiction de séjour ; Auguste Barrier est acquitté ; Ernest Demoor est condamné à cinq ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour ; Victor Demoor à quinze ans de travaux forcés et à dix ans d'interdiction de séjour.

JEROME L'EVENREUR. — La Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine a jugé Jérôme Simon, accusé d'avoir, en l'espace de six mois, com-

mis deux meurtres ; l'un à Saint-Servan, le 30 juin 1909, sur la personne d'un garçon boucher, Charles Stephan, soixante-deux ans ; l'autre à Paramé, le 16 janvier dernier, et qui coûta la vie à une malheureuse femme, la veuve Guillou, plus connue dans le pays sous le sobriquet de « Nonnoche ».

L'assassin a été reconnu coupable et il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

MATELOTS APACHES. — Le premier Conseil de guerre maritime, présidé par le capitaine de vaisseau Fournier, a jugé deux matelots apaches, nommés Pierre Méar, 24 ans, et Paul Piérangeli, 26 ans, tous deux du 2^e dépôt des équipages de la flotte, qui étaient accusés ; le premier de coups et blessures volontaires, et le second de tentative de meurtre.

Dans la nuit du 23 au 24 janvier dernier, Méar et Piérangeli se trouvaient dans un débit tenu par Mme Guéguen, lorsque, sans raison, ils se mirent à chercher querelle à des consommateurs, des ouvriers de la ville. Méar, sortant tout à coup de sa poche un casse-tête, fait d'une boule de plomb et d'un manche en fil de fer tressé, en asséna, de toute sa force, un coup sur la tête d'un des consommateurs, un jeune homme nommé

Le Menn, qui s'affaissa, baignant dans une mare de sang. Méar et Piérangeli sortirent ensuite du débit, mais Piérangeli restant, un instant sur le seuil de la porte, braqua le revolver dont il était armé sur les consommateurs et déchargea, successivement, cinq balles dans la direction de ceux-ci. Deux des consommateurs, nommés Le Menn, frère du précédent blessé, et Le Calvez, furent atteints par les projectiles, l'un dans le dos et l'autre à la jambe droite. Méar et Piérangeli prirent alors la fuite. Méar fut arrêté quelques jours après. Quant à Piérangeli, il est resté depuis, malgré les recherches faites pour le retrouver, en état de désertion. Aussi est-ce par contumace qu'il a été jugé.

Le Conseil a condamné Méar à 18 mois d'emprisonnement et Piérangeli aux travaux forcés à perpétuité et à la dégradation militaire.

UN PARRICIDE. — La Cour d'assises de la Marne a jugé un chiffonnier, nommé Athanase Henri, accusé de parricide. Un soir de février 1909, le sieur Henri, qui habitait le village de Berru, situé à quelques kilomètres de Reims, se rendit chez sa mère avec laquelle il avait eu depuis quelque temps des querelles d'argent. Il savait que celle-ci était décidée, pour obtenir la tranquillité, à aller terminer ses jours dans une maison de retraite. Henri, craignant que le petit avoir maternel ne lui échappât, accabla

la malheureuse de violents reproches et, au paroxysme de la colère, la saisit à la gorge et l'étrangla.

Le misérable a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

UNE MARATRE. — Sous prétexte que les deux enfants qu'elle avait eus de ses amants coûtaient trop cher à nourrir, une fille Victorine Gathem trouva fort simple de se débarrasser du plus jeune, âgé d'un an. Elle se dirigea vers la Deule et y jeta son enfant.

« C'est la misère, dit-elle, qui m'a poussée à faire ce que j'ai fait en voyant que je ne pouvais pas trouver de nourrice. »

La Cour condamne Victorine Gathem à dix ans de travaux forcés.

LA VENGEANCE DU MARIN. — Le 7 avril dernier, le quartier-maître mécanicien torpilleur Baudé, du croiseur-école Cécile, pénétra dans le bar Brunet et y tua de quatre coups de revolver son propre cousin, le matelot Rolland, amant de sa femme, avec laquelle il était en instance de divorce. Baudé a comparu devant un conseil de guerre réuni à bord du Cécile à Toulon, et présidé par le capitaine de vaisseau Maudet, commandant le Brennus.

Baudé, reconnu coupable avec circonstances atténuantes, a été condamné à cinq ans de réclusion. Les juges ont signé un recours en grâce.

(Voir la suite à la page 11.)

FIÈRE DE SON CRIME

Grand Roman dramatique*

PAR JULES MARY

VIII (suite).

Pendant des heures, revenant à chaque minute coller son oreille à la porte de l'étude, il essaya.

Vainement, du reste; la combinaison gardait son mystère.

Blême, effrayant à voir, la sueur au front, les yeux injectés, Lafistole se heurtait à cette masse inerte de fonte, qui lui semblait impassible et méprisante...

Il fallait s'avouer vaincu. Il remit le trousseau de clés à sa place.

Il rentra dans son bureau, rouvrit doucement les portes.

Il était temps; Georges revint quelques minutes après.

Lafistole était si décomposé que le notaire s'en aperçut.

— Vous êtes malade?

— Non... C'est le printemps orageux qui m'énerve...

— C'est comme moi!

Et Chavarot n'avait eu aucun soupçon. Quelques jours se passèrent.

Un après-midi, vers trois heures, Lafistole pénétra dans le cabinet de Georges.

Il faisait, cet après-midi-là, une chaleur étouffante et lourde; pas un souffle d'air n'entraît par les fenêtres ouvertes pourtant, sur la rue Saint-Georges.

Dans la rue, peu de bruit.

On dirait que ce coin de Paris est assoupi par l'orage, et le roulement des omnibus, dans la rue Notre-Dame-de-Lorette, montant péniblement avec leurs chevaux de renfort, est plus sourd, presque éteint...

En entrant, Lafistole, qui allait parler, s'arrêta et se tait.

Chavarot, fatigué, s'était assoupi, étendu sur une chaise longue de cuir noir, dans un angle de son cabinet.

Il dormait profondément...

Et, près de la porte qui communiquait avec le bureau de Lafistole, la caisse grande ouverte, à portée du bras du caissier, offrait ses mystérieux dossiers tentateurs.

Le jeune homme eut un éblouissement.

Dans ses yeux, un éclat d'espérance, de triomphe...

La chaise longue, à l'extrémité du cabinet, est cachée par la massive porte de la caisse.

De telle sorte que Chavarot ne peut rien voir.

Qu'il dorme une minute seulement et cela suffira.

Mais n'est-il qu'assoupi ou dort-il vraiment?

Le clerc, qui avait fait deux pas dans l'intérieur, recule lentement sur la pointe des pieds.

Il toussait... une fois... deux fois!

Chavarot n'a pas bougé!

Lafistole, retenant son haleine, tend la main.

En ce suprême moment, attendu depuis de longues années, sa main ne tremble pas.

Il retire du tiroir une grosse et longue enveloppe, de couleur gris jaune, scellée d'un cachet rouge aux initiales de Georges Chavarot.

Mais le notaire, tout à l'heure, quand il refermera la caisse, s'apercevra de la disparition de l'enveloppe, qui était la première et bien visible, portant, de la main du notaire lui-même, ces deux seuls mots :

DOSSIER BASTIEN

Alors Lafistole, avec un étrange sang-froid, revient à son bureau particulier, jette le dossier Bastien sous des papiers, prend une enveloppe de même format, de même couleur, l'emplit de papiers blancs, allume un bâton de cire rouge et pose sur l'enveloppe le cachet du notaire qui est sur sa table, puis revient à la caisse...

Le parquet craque sous sa bottine et

* Voir l'Œil de la Police n° 67 à 72.

le fait tressaillir; il se penche, jette l'enveloppe dans le tiroir.

Qu'est-ce donc qu'il a volé?

C'est fait. Le crime est accompli.

Est-ce le commencement de sa fortune ou rien du tout, peut-être? des choses insignifiantes?

Mais il a hâte de voir la caisse refermée...

Il entre hardiment et toussé fort.

Chavarot se réveille et sourit...

— Ma foi, je dormais joliment...

— Sans reproche, mon cher patron, il y a bien une heure... dit Lafistole d'une voix mal assurée.

Le notaire s'étire, riant toujours...

— Je ne le regrette pas. J'avais un peu de migraine. C'est passé!

Il alla vers la caisse, la referma, mit les clés dans sa poche et s'assit à son bureau.

Il n'avait rien vu.

Lafistole avait poussé un profond soupir... une rougeur brûlante colorait ses pommettes.

Quelques minutes après, il cachait le dossier Bastien en attendant qu'il pût l'emporter sans être surpris, ce qui lui était du reste assez facile.

Il n'avait pour cela qu'à prétexter un travail urgent et à attendre que tous les clercs fussent partis, au lieu de sortir avec eux, comme il faisait d'habitude.

A six heures, il quittait furtivement l'étude, avec les précieux papiers sous son veston.

Il ne songea même pas à dîner.

Il sauta dans une voiture, à la station de la rue de Châteaudun, et courut chez lui, rue de Tournon.

Qu'avait-il volé? Voilà ce qu'il se demandait, anxieux.

— S'il n'y a rien, quelle déveine! murmurerait-il.

Chez lui, dans l'élégant salon de son entresol, il s'enferme pour ne pas être dérangé, brise le cachet de l'enveloppe, éparpille les papiers devant lui...

— Voilà ma fortune faite, et j'ai la poigne solide!... Elle ne m'échappera pas...

La soirée tout entière s'écoula à prendre connaissance du dossier...

Ses yeux enflammés disaient sa joie méchante...

— Les d'Hautefort! Peste! Une illustre famille! Des magistrats en veux-tu, en voilà. Et des plus huppés!... Je les connais de réputation... des clients de l'étude!... Il y a le père Jean-Joseph, un vieux dur-à-cuire qui n'est pas commode, paraît-il... Il n'aurait jamais trouvé personne pour le mettre à la raison... Je l'y mettrai, moi... Bastien! Mazette! En voilà une illustration du bague qui manquait à la famille d'Hautefort!... Je vois d'ici la tête du père Jean-Joseph quand il connaîtra le pot aux roses...

Et il lisait, relisait, s'imprégnait de sa lecture.

Vers minuit seulement, il sortit, ayant très faim.

Il alla dîner dans une brasserie du quartier Latin — dîner modestement, car le jeu ne l'avait pas favorisé depuis quelque temps. Et quand il eut payé l'addition, il restait à peine un louis dans son porte-monnaie.

— Puisque j'ai la veine, se dit-il, superstitieux comme tous les joueurs, je vais peut-être me refaire au cercle.

Il prit une voiture rue Soufflot et se rendit boulevard des Capucines.

Mais la chance de la journée ne se continua point.

A quatre heures, après s'être entêté à vouloir violer la fortune, il sortit l'oreille basse, devant près de dix mille francs sur parole...

Certes, une dette de jeu pesait fort peu sur sa conscience, mais sa règle de conduite avait été de ne donner aucune prise, en apparence, à la malignité publique.

Il voulait conserver le monde pour lui.

Il dormit assez bien cependant le reste de la nuit, confiant dans son étoile.

Et le lendemain, à neuf heures, il était à l'étude.

Un coup d'œil, en entrant dans le cabinet de Chavarot, lui montra celui-ci qui déjà travaillait.

Chavarot leva la tête, le salua d'un signe.

Et ce fut tout.

Il ne soupçonnait rien.

Dans la journée, Lafistole fit sa caisse.

Fort peu de chose... une vingtaine de mille francs seulement, versement d'un propriétaire beauceron qui avait racheté dernièrement la Crucerolle, une enclave de terre appartenant à Max de Sévérac, enclave qui le gênait, dont il avait envie depuis longtemps et que le notaire, profitant de la circonstance, lui avait fait payer un très bon prix, deux cents francs l'hectare de plus que sa valeur.

Le versement était fait depuis la veille.

— Ce serait mon affaire, se disait Lafistole. C'est bien le diable si je ne gagne pas cette nuit mes dix mille francs. J'emprunte ici cinq cents louis, je paie ma dette... je joue avec le reste... quitte ou double... Le patron certainement ne s'apercevra de rien.

Mais une réflexion lui fit hocher la tête :

— Oui, tout cela est très bien, mais si je perds?...

Il haussa les épaules, et avec la confiance du joueur :

— Je ne perdrai pas; cela est certain...

Pourtant la réflexion revenait, obstinée :

— Si je perds?... Encore si j'avais quarante-huit heures devant moi et si je pouvais être assuré que Sévérac ne viendra pas avant trois ou quatre jours réclamer ses vingt mille francs.

Il se leva, entra chez Chavarot, et demanda :

— Avez-vous averti M. de Sévérac que le paiement de la vente de la Crucerolle était effectué?

— Non. Veuillez lui écrire. Vous avez son adresse au dossier. Vous tiendrez la somme à sa disposition.

— Bien!

Il revint à sa table, souriant à lui-même.

Du moment que c'est moi qui dois prévenir Sévérac, rien ne presse. Le bonhomme attendra que j'aie regagné ce qu'il va me prêter.

Et le soir, en sortant, il emporta vingt billets de mille francs dont il bourra son portefeuille.

La nuit même, il perdit tout. Mais il avait acquitté sa dette de jeu. Il avait volé vingt mille francs à la caisse de son patron, mais comme il ne devait plus rien au cercle, son honneur était sauf!...

Ainsi raisonnait-il le matin, en se rendant de la rue de Tournon à la rue Saint-Georges, à pied, pour se dégourdir, car il avait à peine dormi deux heures.

Il n'était pas trop inquiet. Il avait devant lui quelques jours pour trouver la somme. Et tant qu'il n'aurait pas écrit à Sévérac, il était bien sûr que le colonel ne viendrait pas la chercher.

Neuf heures sonnaient quand il entra à l'étude.

Chavarot venait de sortir et, par un mot laissé au maître clerc, avait averti qu'il serait absent toute la matinée.

Mais, dans le bureau de Lafistole, un homme attendait, tranquillement assis, les jambes croisées, les deux mains appuyées sur le bec de sa grosse canne.

C'était — on pouvait le deviner, bien qu'il fût assis — un grand vieillard maigre et vigoureux; les cheveux, drus derrière la tête, étaient assez rares sur le crâne; les yeux étaient bleus, petits et très vifs; et enfin, signe particulier, le nez était long et fort et de temps en temps l'une des mains quittait la canne et caressait ce nez, de la naissance à la pointe, d'un geste lent et pensif.

Il se leva quand il vit entrer Lafistole, salua d'un salut poli, froid et raide.

Et tirant sa montre :

— Compliments, monsieur : heure militaire... Chavarot m'avait dit que vous êtes très exact...

Lafistole avait accroché son chapeau à une patère, enlevé sa redingote et passé un petit veston.

Il fit bouffer par-dessus sa cravate à nœud large et flottant, jeta un coup d'œil dans une glace sur la cheminée, étala d'un revers de main sa correspondance sur sa table de travail, pour juger d'un regard ce qu'elle contenait, puis, se tournant vers le grand vieillard et l'interrogeant :

— Monsieur... A qui ai-je l'honneur?...

— Le colonel Max de Sévérac...

Le plafond s'écroulant sur la tête du caissier ne l'aurait pas ému davantage.

— Diable! murmura-t-il. En voilà une aventure!... Comment vais-je me tirer de là?...

Sévérac reprenait, paisible, pendant que son petit œil pétillait :

— Je vous avouerai que j'ai appris avec plaisir que le domaine de la Crucerolle était vendu et payé... Je suis assez gêné dans mes entournures depuis quelque temps... J'ai fait des expériences de culture qui m'ont coûté beaucoup d'argent et figurez-vous que les fermiers prennent l'habitude non plus de me payer leurs fermages, mais de m'emprunter.

Et, riant d'un rire bon enfant et sans souci :

— Oui, monsieur, je prête à mes fermiers... C'est moi qui les paye!... C'est un peu fort, hein?... Le monde renversé!...

Il aurait pu parler longtemps. Lafistole ne l'écoutait pas.

Il réfléchissait. Il avait tout son sang-froid. Il remuait toutes ses idées avec autant de lucidité d'esprit que s'il n'avait pas été menacé d'une plainte en abus de confiance qui l'eût conduit, haut la main, pendant cinq ans, dans une maison centrale.

A la fin, il s'enhardit :

— Vraiment, monsieur, je suis un peu surpris de votre visite, car je me demande comment vous avez pu être prévenu que le domaine de la Crucerolle était payé... Il ne l'est que depuis deux jours seulement... et M. Chavarot m'avait chargé hier de vous écrire...

— Je suis parti avant le courrier.

— Vous n'auriez pas été prévenu, car j'ai négligé de vous écrire... J'allais le faire aujourd'hui... ou demain.

— Le nouveau propriétaire de la Crucerolle était avant-hier à Orléans. Il est venu me voir, rue des Moulins, où j'habite, et m'a annoncé qu'il avait réglé entre vos mains. Alors, ma foi, je n'ai pas perdu de temps.

— C'est que, monsieur, je n'ai pas d'argent en caisse...

— Voilà qui est curieux... dit-il.

Et après réflexion :

— Du reste, qu'à cela ne tienne, je ne compte reprendre que le train de sept heures quarante du soir. J'ai le temps. J'attendrai. J'ai des courses à faire. Je serai ici vers midi. Je déjeune avec votre patron. A midi, vous aurez l'argent?

— Sans doute, monsieur, sans doute...

— Vous avez l'air tout drôle...

— Vous vous trompez, monsieur. C'est mon air de tous les jours.

Lafistole était fort anxieux.

Il se disait qu'à midi, si Sévérac ne touchait pas son argent, il en parlerait sûrement au notaire, en déjeunant. Alors, tout se découvrirait. Et Lafistole perdrait, par une sottise, le bénéfice de ses cinq années de probité.

D'autre part, il n'était pas certain, avant midi, de trouver cette somme. Et s'il retardait Sévérac jusqu'après son déjeuner, il était perdu, quand même, car Chavarot demanderait certainement au colonel s'il avait touché. Le colonel dirait que la caisse était vide. D'où surprise de Georges, demande d'explication et catastrophe.

Le mieux était donc de faire appel au pardon et à la pitié du bonhomme en lui avouant tout et en le priant de lui accorder, comme délai, la journée tout entière, afin de le rembourser.

Il trouverait vingt mille francs, n'importe comment.

Lafistole avait pris ses registres pour se donner une contenance, et fit mine d'ouvrir sa caisse.

Le colonel dit :
— A midi, avant déjeuner, n'est-ce pas ?

Alors, d'une voix un peu tremblante, en dépit de son audace et de son cynisme, Lafistole murmura :

— Asseyez-vous donc, monsieur de Sévérac, je voudrais vous faire une confidence.

— Hein ? A moi ? Quoi donc ? fit rudement l'officier dont la main gauche alla saisir le nez à la naissance pour le caresser jusqu'à la pointe.

Et ses petits yeux inquiets, mais doux et francs, interrogeaient le gremlin.

Lafistole n'essaya pas d'expliquer comment il avait été appelé à jouer. Il n'y avait pas eu d'entraînement : c'était une habitude chez lui que le jeu et presque un métier. Puis il devinait bien que le mensonge ne devait pas réussir auprès de cet homme, tout d'une pièce et qui semblait la franchise même.

Il dit la vérité d'un seul coup :

— Monsieur, je devais dix mille francs perdus sur parole avant-hier. J'ai voulu payer ce que je devais et regagner ce que j'avais perdu. J'ai pris à la caisse les vingt mille francs dont j'avais besoin... Ce n'est qu'un emprunt de quelques jours... quarante-huit heures au plus, car avant quarante-huit heures j'aurai tout remboursé.

Il y avait une singulière expression de mépris sur le bon visage de l'officier.

— Savez-vous, monsieur, que c'est le fait d'un malhonnête homme, ce que vous avez osé là ?

Lafistole baissa les yeux d'un air hypocrite.

— Vous êtes un voleur, tout simplement.

— Oh ! monsieur, vous ne connaissez pas sans doute cette fatale passion du jeu...

— Je vous demande pardon. J'ai joué dans mon temps et j'ai fortement perdu ; mais toujours j'ai payé !

— C'est que vous aviez le bonheur d'être riche.

— Si j'avais été pauvre, je n'aurais de ma vie touché une carte, monsieur !...

Le vieil officier se promenait, très agité, dans le bureau, et, plus que jamais, sa main caressait son nez.

— Monsieur, qu'allez-vous faire ?

— Mon devoir, avertir votre patron !

— Alors, vous me perdez...

— A qui la faute ?

— A moi, à moi seul, je le sais bien. Mais songez, monsieur, avant de prendre un parti, que c'est la vie d'un homme qui dépend de ce que vous allez faire.

Quoi que vous en disiez, il y a bien plus d'imprudences que de malhonnêtetés. On ne punit pas la première comme on punit l'autre... Je ne vous demande qu'un délai de quelques heures. Avant ce soir les vingt mille francs seront entre vos mains. Mes livres seront en ordre. Ma malhonnêteté n'existera plus et l'imprudences sera réparée.

Le colonel, debout maintenant devant le jeune homme, le regardait fixement.

— C'est curieux, dit-il, vous avez, sous vos airs de politesse et de contrition, une physionomie qui ne me revient pas...

— Interrogez mon patron, monsieur, il vous dira qu'il n'a jamais eu un reproche à me faire.

— Possible, possible... j'en suis pour ce que j'ai dit.

Il reprit sa promenade, réfléchissant, perplexe.

En son cœur se livrait un combat entre sa loyauté, révoltée par l'action de Lafistole, et sa générosité et sa bonté auxquelles il répugnait de dénoncer cet homme.

Ce fut la générosité qui l'emporta.

— Je vous donne jusqu'à ce soir, monsieur, pour trouver cette somme dont j'ai besoin.

— Merci, monsieur, dit Lafistole qui crut devoir joindre les mains.

— Je ne tiens pas à vos remerciements, et je vous exempte de toute reconnaissance, car mon opinion sur vous n'a point changé...

Il s'animait et sa voix devenait nette, tranchante :

— J'ai peut-être tort de vous épargner aujourd'hui ; quand on fait ce que vous avez fait, on est capable de bien d'autres choses encore. Vous êtes un malhonnête homme, je le répète, et, qui plus est, vous avez sous votre douceur et l'aisance de vos paroles, la figure de l'empoisonné.

— Monsieur...
— J'ai presque regret de vous pardonner... Je n'ai jamais été superstitieux... Eh bien, il me semble, malgré tout, que ça aurait été un bonheur pour moi de ne pas vous avoir rencontré.

Et très agité et très rudement :

— Enfin, je vous ai donné un délai. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit. Ce soir, si vous n'êtes pas en règle avec votre caisse, c'est-à-dire avec moi, je préviens Chavarot.

— Ce soir, tout sera réparé, monsieur, je vous le promets. Et je tâcherai, en ne remettant plus les pieds au cercle, de modifier la mauvaise opinion que vous avez de moi.

L'officier haussa les épaules et grommela :

— Qui a bu boira.

Et il sortit sans saluer.

— Vous avez la somme ?
— Oui, monsieur...

— Bien.
Un quart d'heure après, tout était en règle.

— Vous voyez, monsieur, j'ai tenu ma parole.

Le colonel ne répondit pas.

— Et maintenant, monsieur, dit Lafistole, en feignant la plus vive émotion, je vous supplie de me rendre l'honneur vis-à-vis de moi-même... en...

Il n'osait achever.

— En quoi faisant, monsieur ? dit Sévérac, la tête haute.

— En me donnant la main...
Le colonel avait remis son chapeau. Il achevait de serrer sa redingote où bombait du côté gauche le portefeuille contenant les vingt mille francs retrouvés.



○ FLEURS DE PARIS. — « Parle ! fit le baron d'une voix si basse qu'à peine il s'entendait lui-même. Où est-elle ? » ○ ○ ○ ○ ○

Lafistole, un peu pâli par l'insulte, essayait son front mouillé de sueur.

— Après tout, il a raison, ce vieux Ramollet... je ne suis qu'un voleur ! Ah ! si jamais il tombe sous ma patte...

Il griffonna quelques mots à l'adresse de Chavarot, le prévenant qu'il était un peu souffrant et ne reviendrait à l'étude que dans le courant de l'après-midi.

Puis il sortit en quête de vingt mille francs.

Il les trouva sans trop de difficultés. Ce n'était pas la première fois qu'il empruntait ainsi. Il avait toujours rendu. En veine, il avait prêté ; généreusement on lui prêta.

Il rentra à son bureau avant midi et guetta le retour de Sévérac. Il avait déchiré la lettre adressée à Chavarot. Lorsque le colonel mit le pied dans la maison, il trouva Lafistole qui l'attendait en haut de l'escalier.

— Si vous voulez passer dans mon bureau, monsieur ? dit le caissier en s'inclinant poliment.

— Monsieur Lafistole, je ne donne la main qu'aux honnêtes gens.

Et il sortit, ne saluant pas, comme la première fois.

IX

Ce fut deux ou trois jours après que Clotilde reçut, au château de Vilvaudran, la visite de Lafistole.

Une semaine se passa dans les mortelles angoisses dont nous avons fait le tableau à nos lecteurs.

Une semaine sans nouvelles de Lafistole.

Cela semblait si étrange à la pauvre femme qu'elle se remettait à espérer.

Mais, un matin, elle reçut par la poste une lettre où il n'y avait que quelques mots :

« Je vous ai donné le temps de lire. Je suppose que vous avez réfléchi. J'ose même croire que les réflexions sont favorables à ma cause, puisque j'ai appris avec le plus vif plaisir que vous aviez

retardé le mariage de votre charmante fille. Vous avez bien fait, car vous ne trouverez jamais de meilleur gendre que

« Votre dévoué,
« LAFISTOLE. »

L'espoir n'avait pas été de longue durée.

Elle retombait dans ses angoisses. A deux ou trois jours de là, nouvelle lettre.

« Je m'attendais à une réponse. Je ne m'explique pas votre silence. »

Elle avait répondu alors :

« Jamais je ne consentirai à ce que vous exigez. Toute ma fortune, je vous la donne, mais rien de plus. Epargnez-moi vos protestations. »

Enfin, un jour, au moment où elle allait sortir pour faire des visites, en l'absence de Jean-Joseph et de Daniel, tous deux retenus au Palais de Justice, on lui annonça Lafistole.

Elle le reçut au salon, tremblante. Il salua, cérémonieux, comme il avait l'habitude de faire.

— Madame, je suis vraiment confus d'être obligé de vous déranger. Vous alliez sortir ?... J'ai vu la voiture attelée dans la cour.

— J'allais sortir.

— Je serais désolé de vous retarder...
— Qu'avez-vous à me dire ?
— Je voudrais reprendre avec vous notre conversation d'autrefois.

— C'est inutile.

— Laissez-moi espérer le contraire, madame, dans votre intérêt.

— Vous êtes donc bien misérable ! dit-elle, frémissante.

— Des gros mots ! Comment discuter avec vous ? Mais je vois que ma présence semble vous troubler beaucoup.

Je vais vous donner la preuve que je suis, malgré tout, fort accommodant. Je me retire... à la condition que vous me donniez un rendez-vous, demain, à une heure où nous aurons le temps de causer sans crainte d'être dérangés... J'ai obtenu de mon patron deux jours de congé. Je vous les consacre, chère belle-maman, — laissez-moi vous donner ce doux nom...

— L'infâme ! l'infâme ! murmurait-elle, reprise de tous ses épouvantements.

Mais lui, correct jusqu'au bout :

— A quelle heure vous plaira-t-il de me recevoir demain ?

Elle vint à lui, les yeux grandis de mesurement, les poings fermés, dans le paroxysme de sa colère et de sa terreur :

— Ah ! prenez garde, prenez garde... ne me poussez pas à bout...

— Doucement, madame, doucement, je vous prie.

— Je l'ai dit à M. Chavarot, et à vous je le répète... Puisque je suis fille d'assassin, il faut que vous ayez peur de moi !

— Oh ! madame, quelle pensée !
— Prenez garde, misérable... Prenez garde !

— Ah ! madame, vous faites bien de me prévenir. Je prendrai mes précautions !...

— S'il ne s'agissait que de moi, je consentirais aux exigences les plus dures... Mais il s'agit de défendre ma fille... je tiendrai contre vous.

Lafistole haussa les épaules.

— La défense est bien inutile, allez. La bataille est perdue pour vous d'avance...

Et, relevant le front avec un geste de défi :

— Voyons, nous perdons notre temps en sornettes. Je vous ai dit que je ne voulais pas vous retarder... A quelle heure demain pourrai-je vous voir pour en finir ?

Elle se tordait les bras.

Ses mains, crispées autour de ses poignets, dans des mouvements nerveux qu'elle ne pouvait réprimer, faisaient entrer ses bracelets dans la chair en déchirant les gants.

Est-ce qu'elle subirait jusqu'au bout la loi de cet homme ?

— Ah ! monsieur, pitié, pitié ! Elle ne menaçait plus, elle implorait.

— Mais, madame, vous n'êtes pas à plaindre. Je suis d'une excellente famille, qui vaut celle de M. de Sévérac. Vous avez l'air de croire que vous donnez votre fille à un gentilhomme du bague, retour de Nouméa !...

(Lire la suite au prochain numéro.)

FLEURS DE PARIS

Grand Roman Moderne*

PAR MICHEL ZÉVACO

XXXIII

L'HOTEL D'ANGUERRAND (suite).

Nul ne venait en effet. Au fond de l'hôtel, on entendit la sonnette électrique affolée qui résonnait, sinistre dans le grand silence. Sapho jeta autour d'elle des yeux sanglants et s'élança vers la porte, sans que le baron fit un pas pour l'en empêcher.

Cette porte était fermée!... Sapho, écumante, la martela de son poing.

— Perdue! grinça-t-elle; oh! je suis perdue!... A moi!... Lâches!... Il ne viendra donc personne!... Au secours!...

A ce moment, le baron fut sur elle. Adeline s'abattit à genoux et tendit les mains, car, dans les yeux d'Hubert, elle lisait une implacable volonté de meurtre.

— Grâce! eut-elle encore la force d'implorer. Ne me tuez pas!... Souvenez-vous que je vous ai aimé, Hubert!...

Ces paroles furent l'étincelle qui met le feu à la mine. Le baron d'Anguerrand frissonna. Une colère faite de mépris, de haine et peut-être de jalousie se déchaîna en lui. Il leva son poing.

— Je ne sais pourquoi je ne vous écrase pas tout de suite! prononça-t-il d'une voix rauque et saccadée. Vous osez vous couvrir de votre infamie comme d'un voile tutélaire, vous qui êtes passée du lit du père au lit du fils, vous qui, avant d'être l'épouse de Gérard, avez été la maîtresse d'Hubert! Je devrais lever le pied sur cette tête et l'écraser comme on écrase un aspic, une bête venimeuse... mais je veux savoir! Par le Dieu vivant, madame, vous parlerez! Ou, avant de vous tuer, je vous torture, foi de chrétien et parole de gentilhomme! Je vous attache, je vous lie, je fais chauffer un fer et je vous brûle les chairs jusqu'à ce que vous ayez parlé!...

— Que voulez-vous savoir? dit Sapho d'une voix morne, en s'abandonnant à la destinée.

— Pour qui était le poison?...

— Pour elle! râla Sapho dans un souffle d'agonie.

— Elle! hurla le baron. Qui! Elle!...

— Votre fille!

Les deux poings du baron s'abattirent sur les épaules de Sapho. Il se pencha, s'agenouilla près d'elle, se cramponna à elle, la saisit à la gorge. Les cheveux dénoués, la batiste de son peignoir déchirée, les lèvres blanches, le regard atone, Sapho se sentit vaciller sous le souffle de l'épouvante finale.

— Parle! fit le baron d'une voix si basse qu'à peine il s'entendait lui-même. Où est-elle?

— Ici!...

— Dans l'hôtel?...

— Oui!...

— Où!...

— Au premier... au bout du corridor... la porte verrouillée... derrière une tenture...

— Oh! gronda furieusement le baron, meurs donc, puisque j'ai maintenant ton secret! Meurs et soit damnée!...

— Assassin! haleta Sapho délirante. Assassin de mon père! Tu assassines Adeline Damart comme tu as assassiné Louis de Damart!...

La foudre tombée dans cette chambre où se déroulait ce drame n'eût pas ébranlé les nerfs de cet homme d'une secousse plus violente. D'un bond il fut debout et recula de trois pas. Il était livide. Il tremblait...

— Qu'ai-je entendu? râla-t-il. Tu mens!... Tu m'appelles Adeline de Ker-noven... tu es née en Bretagne... cent fois tu me l'as dit!...

L'aube livide d'une espérance se leva sur l'horizon de ténèbres qui encerclait la pensée de Sapho. Elle eut un sourire de défi. Son audace lui revenait... Elle se redressa.

— Quel abîme de honte et d'horreur!...

— Je vous ai donné ce nom, parce que mon nom était trop connu à Paris... Alors, monsieur le baron, vous vous êtes figuré que je vous aimais? Vous avez cru à l'histoire de la pure jeune fille?... Allons donc! je portais aussi un autre nom... je m'appelais Sa-

— Oui! ricana Sapho. Un abîme d'horreur. Et quand je me penche sur cet abîme, c'est-à-dire sur mes pensées, moi-même je suis prise de vertige. Oui, je suis la scélérate qui va de crime en crime et laisse derrière elle un sillage funèbre! Oui, je suis la ribaude qui

ces, perdue dans l'immense Paris, je luttais longtemps... jusqu'au jour où je m'aperçus que ma beauté pouvait être l'instrument de ma fortune! Eh bien, monsieur le baron, qu'en dites-vous? J'étais honnête, je vous le jure; demandez-vous ce que je serais devenue si j'avais retrouvé mon père; examinez ce que je suis devenue parce que vous avez assassiné mon père! Tenez! vous osez parler de Dieu, auquel je ne crois pas, en effet, et en qui vous croyez, vous, honnête homme! Demandez-vous donc si cette beauté fatale qui devait être l'instrument de ma fortune n'a pas été aussi l'instrument de la vengeance de ce Dieu à qui vous en appelez! Demandez-vous maintenant si je n'ai pas le droit de vous crier: « Assassin, qu'as-tu fait de mon père? Qu'as-tu fait de moi? »

— Tu mens! répéta sourdement le baron. Tout ceci n'est qu'une imposture.

Adeline bondit jusqu'à un secrétaire dont elle défonça, plutôt qu'elle n'ouvrit un tiroir. Elle en tira une liasse de papiers qu'elle éparilla et, à mots rapides:

— Voici mon acte de naissance... voici mon extrait de baptême... voici l'acte de décès de ma mère... voici les certificats de la directrice du pensionnat... voici l'extrait des registres de l'état civil établissant le mariage de Louise-Adeline de Damart avec Gérard d'Anguerrand... voici la dernière photographie que m'envoya mon père... regardez, regardez, monsieur le baron, et dites-moi s'il est ressemblant, car pour moi, je ne saurais le dire!...

Le baron d'Anguerrand avait baissé la tête. Une sombre rêverie plissait son front. Adeline attendait, dans l'angoisse, ce qui allait sortir de cette rêverie...

— Soit, dit enfin le baron, vous êtes bien celle que vous dites. Vous avez raison; je n'ai pas le droit de vous tuer!...

Adeline étouffa un soupir de joie terrible qui monta comme un râle jusqu'à ses lèvres tuméfiées.

— Mais, continua Hubert avec une sorte de gravité qui, de nouveau, fit frissonner Sapho, vous n'en êtes pas moins celle qui a tenté de me tuer, la ribaude infâme, selon votre propre expression, et, ajouta-t-il avec un grondement, l'empoisonneuse qui allait tuer ma fille!... Je pourrais oublier le reste... et je vous pardonne l'attentat de Prosper. Mais si je vous laisse libre, ma fille est condamnée... or je veux ma fille, moi! Je la défendrai avec ma pensée, avec mon sang, avec tout mon être, et fût-ce au prix d'un crime! fût-ce au risque de la damnation!... Adeline Damart, je ne juge plus vos crimes. Je sauve ma fille! Adeline Damart, je vous condamne!...

— Oh! le misérable lâche! râla Sapho en se tordant les bras. Après ce que je lui ai dit!...

— Je ne vous toucherais pas. Je ne vous ferai pas de mal. Je vous condamne à la détention perpétuelle. Mon château de Prosper sera votre prison. Demain, nous partirons ensemble. Et soyez tranquille, vous verrez qu'il n'est pas facile de sortir de Prosper!...

Adeline respira. Un sourire diabolique passa comme un éclair sur ses lèvres.

— Venez! dit rudement le baron. A propos, je vous prévins que tout appel serait inutile: vous avez pu vous en convaincre. Je vous prévins aussi qu'au premier mouvement que vous faites pour fuir, je vous tue sans miséricorde. Maintenant, marchez devant moi, et allons délivrer ma fille!

En disant ces mots, le baron assura dans sa main un poignard sur lequel Adeline jeta un sombre regard. Puis il ouvrit la porte qu'il avait fermée en entrant dans la chambre à coucher. Adeline passa la première. Hubert sui-



○ FLEURS DE PARIS. — Un cri terrible retentit. Sapho venait de ramasser le poignard et d'en frapper Lise. ○ ○ ○ ○ ○

pho! Demandez à ceux qui m'ont acheté mes baisers! Le malheur a voulu que je me mette à aimer un homme... le seul que j'aie aimé... que dis-je, insensée! adoré! Je l'ai adoré, et je l'adore. Dans ma vie de débordements, dans mon existence de dévoreuse d'hommes et d'argent, j'ai commis cette faute... J'ai aimé! J'aime!... Et celui que j'aimais, c'était votre fils... il me connaissait, lui! Et il repoussa l'amour que je lui offrais. Alors, ma passion se déchaîna! Alors, je combinai mes plans! Alors je me rapprochai de vous, parce que je savais que Gérard viendrait à vous! Alors, je conçus le crime qui devait enrichir Gérard et m'assurer son amour... ou du moins me donner de lui tout ce que je pouvais en prendre à défaut de son cœur... Comprenez-vous? Dites, monsieur le baron!...

Le baron d'Anguerrand recula épouvanté en murmurant:

— Quel abîme de honte et d'horreur!...

accumule les ruines! Oui, je voudrais que Paris n'eût qu'une bouche pour empoisonner cette bouche de mon baiser turpide, et ruiner Paris d'un seul coup! Oui, je suis la honte et l'horreur! Mais à qui la faute, monsieur le baron?

Son regard menaçait maintenant. A mesure qu'elle voyait le baron faiblir sous les coups qu'elle lui portait si rudement, elle sentait croître ses forces et son audace.

— Tant que mon père a été vivant, continua-t-elle, il paya régulièrement ma pension. Un jour vint où je fus jetée hors du pensionnat où j'étais élevée: il n'y avait plus d'argent. Ce qu'était devenu mon père, je ne le savais pas... je viens de l'apprendre, il y a quelques jours, et celle qui m'a dit comment Louis de Damart était mort s'appelle Jeanne Mareil, monsieur le baron!...

Hubert poussa un gémissement.

— Oui, oui, vous pleurez!... C'est bien! C'est dans l'ordre! Car j'ai pleuré, moi! Seule, abandonnée, sans ressource,

* Voir l'Œil de la Police n° 44 à 72.

vit, surveillant ses gestes. Dans ce rapide espace de temps pendant lequel ils gagnèrent le couloir signalé, Adeline songea comme on songe dans les circonstances suprêmes. Elle se vit perdue. La pensée d'être internée à Prosper la fit bouillonner de rage. Elle connaissait assez le château et le baron pour savoir que toute fuite lui serait impossible : c'était une mort plus lente, mais plus affreuse aussi.

— Mourir pour mourir, gronda-t-elle en elle-même, j'aime mieux que ce soit tout de suite !...

Comme elle en était là de ses pensées, elle atteignit la tenture, au fond du corridor. Elle souleva cette tenture, et le baron vit en frémissant une porte pleine, solidement verrouillée... une porte de prison... ou de tombeau. Adeline poussa les trois verrous, lentement, l'un après l'autre, cherchant à rassembler ses idées, demandant une inspiration à son désespoir...

La porte ouverte, le baron vit une pièce étroite, sans fenêtre, sans aucune communication avec le reste de l'hôtel, recevant seulement l'air par un trou percé au-dessus de la porte. Cette pièce était meublée d'un lit étroit, d'une table et d'une chaise. Sur la table il y avait une lampe allumée, et à la lueur de cette lampe, le baron vit Lise !... Elle était assise sur la chaise, dans une attitude de morne indifférence. Au bruit de la porte qui s'ouvrait, Lise avait redressé la tête. En apercevant le baron, elle se leva toute droite, en murmurant :

— Vous !... Oh ! sauvez-moi, par pitié ! sauvez-moi de cette femme !...

— Mon enfant ! bégaya le baron. Ma fille ! sois rassurée... ne crains plus rien... tu es sauvée, puisque voici ton père !...

— Mon père ! balbutia Lise en pâlisant.

Et au même instant, le récit que lui avait fait Marie Charmant dans le galeas de La Veuve se présenta tout entier à son esprit... mais le baron, ivre de joie, les yeux pleins de larmes, s'avancait vers elle, les bras ouverts...

Dans cet élan de son être vers celle qu'il appelait Valentine, en cette seconde bénie où tout ce qu'il y avait d'amer et de terrible dans cet homme se fondait en un sentiment d'une infinie douceur, le poignard qu'il tenait à la main s'échappa et tomba sur le tapis...

— Viens, ma fille, sanglota le baron, viens, ma pauvre Valentine... tes chagrins sont finis, nous allons fuir, partir ensemble... Seigneur ! comme tu es pâle... comme tu es dû...

Un cri terrible l'interrompit...

Sapho venait de ramasser le poignard et d'en frapper Lise en hurlant :

— Puisque je dois mourir, meurs donc la première, Valentine d'Anguerrand !...

Lise s'affaissa dans les bras du baron, le corsage empourpré de sang. Hubert ne dit pas un mot. Il enleva Lise dans ses bras robustes, et d'un bond fut hors de la pièce : dans le couloir, il déposa la jeune fille évanouie, morte peut-être... Dans le même instant, il se releva et se tourna vers Sapho qui marchait sur lui, le poignard levé. Le baron n'eut qu'un geste : sa main s'abattit sur le poignet de Sapho...

Sapho poussa un hurlement de douleur et lâcha le poignard.

Alors, le baron la poussa dans l'intérieur de la pièce...

Il était d'une pâleur de cadavre. Adeline se mit à trembler de terreur, toute sa rage tombée, comprenant que cette fois, elle était condamnée sans remission. Pourtant, elle essaya de joindre les mains et balbutia :

— Pardon ! oh ! pardon ! j'étais folle ! je ne savais ce que je faisais !...

D'un revers de main, le baron la repoussa. Elle trébucha et alla tomber sur ses genoux au fond de la pièce. Alors, dans l'attente du coup mortel, elle baissa la tête, et appuyée des deux poings sur le tapis, pantelante et blême, elle ferma les yeux...

Tout à coup, elle entendit que la porte se refermait... elle redressa la tête et vit que le baron n'était plus là !... Elle se releva, étouffant un rugissement d'indicible bonheur... Le baron n'osait donc pas la tuer ! Elle allait donc vivre ! Prisonnière, soit ! Mais vivre !...

A ce moment, elle entendit le baron d'Anguerrand qui lui parlait derrière la porte fermée, d'une voix rauque, si

étrange qu'à peine elle reconnut cette voix.

— Adeline de Damart, disait le baron, m'entendez-vous ?

— Je vous entends ! haleta Sapho qui sentait un frisson lui couvrir le long de l'échine.

— Eh bien, écoutez ! Le crime que vous venez de commettre sera le dernier. Vous allez mourir. Mais je ne souillerai pas mes mains à vous exécuter. Vous mourrez où vous êtes. Nul ne viendra vous ouvrir, nul n'entendra vos cris, car à partir de ce moment, cet hôtel sera inhabité. Adieu, madame ! Si vous avez sur vous un peu de ce poison que vous destiniez à ma fille, prenez-le. Si vous restez quelque courage, frappez-vous avec le poignard que je vous laisse... Si vous savez une prière, dites-la, car vous en avez fini avec les hommes, et Dieu seul peut vous entendre maintenant !...

Adeline entendit alors des pas étouffés et pesants qui s'éloignaient...

Puis un silence effrayant tomba sur elle et la glaça...

— Mourir... bégaya-t-elle en claquant des dents. Quoi ! cela est vrai ! Cela est possible !... Je vais mourir ici !... Mourir de faim et de soif !... Du poison !... Mais je n'en ai pas, misérable... Le poignard ! Ah ! Il me reste le poignard !...

Elle se mit à chercher le poignard, éperdument... mais elle ne le trouva pas !... Le poignard était tombé en dehors de la porte sans que le baron s'en aperçût...

— Oh ! l'infâme ! rugit-elle. Il me dit qu'il me laisse le poignard et il l'emporte !... La faim ! La soif !... C'est comme cela que je vais mourir !... A moi !... A moi !... Grâce !... Tuez-moi !... Hubert ! Hubert !...

Dès lors, s'il se fût trouvé quelqu'un dans l'hôtel, ce quelqu'un eût senti ses cheveux se dresser sur sa tête à entendre les cris inarticulés qui sortaient de ce tombeau... mais il n'y avait plus personne dans l'hôtel !...

Le baron avait emporté Lise dans ses bras. Il va sans dire qu'il connaissait parfaitement l'hôtel qui, malgré les changements qu'on y avait opérés, était resté tel qu'autrefois dans sa disposition générale. Le baron marcha jusqu'à l'office, alluma une lampe et déposa Lise sur une chaise. Il accomplissait ces divers mouvements avec la rapidité, la souplesse et le sang-froid du désespoir. Son premier soin fut de découvrir l'épave de la jeune fille et d'examiner la blessure : quelques secondes de cet examen lui suffirent pour constater que le coup avait porté de travers ; les chairs étaient déchirées, mais la blessure n'offrait aucune gravité...

Alors il se mit à trembler et à sangloter...

Mais en même temps, il déchirait des serviettes, lavait la plaie à l'eau fraîche, exécutait un bandage avec une dextérité et une habileté dont il ne se rendait pas compte ; il humectait les lèvres et les tempes de la blessée qui, bientôt, ouvrit les yeux...

— Ce n'est rien... une simple déchirure, bégayait le baron, rassure-toi, n'aie pas peur... dans huit jours, il n'y paraîtra plus !...

Lise regardait autour d'elle avec un effroi qu'elle ne pouvait surmonter.

— Tu la cherches, dis ?... Ne pense plus à cette femme... elle est partie... partie pour toujours !... Voyons, lève-toi, appuie-toi sur moi... peux-tu marcher ?... oui, oh ! tu es une vaillante fille ! Tu es bien de ma race !... Viens... partons... aimes-tu mieux que je te porte ?... Non ?... Eh bien, partons... j'ai sur moi tous les papiers que ce misérable m'avait volés... ta fortune, ma Valentine !...

Doucement, il l'entraînait...

Lise, profondément songeait... Le baron lui parlait... et ce qu'elle entendait, c'était la voix de Marie Charmant qui lui disait :

— Je suis une enfant trouvée... trouvée une nuit de Noël sur la route d'Angers aux Ponts-de-Cé !...

Quand ils furent hors de l'hôtel, quand le baron eut fermé la grande porte à double tour, quand ils furent dans la rue, Lise s'arrêta et posa une main tremblante sur le bras du baron.

— Te sens-tu faible ? dit le baron. Attends, je vais te porter... jusqu'à ce que nous trouvions une voiture...

— Non, non... je suis forte... cette

blessure n'est rien... je sens une brûlure, voilà tout.

— Alors ?... Qu'as-tu ?... Parle, ma fille... ma Valentine bien-aimée... parle à ton père...

— Monsieur, fit Lise d'une voix basse et pénible.

— Monsieur ! répéta le baron en pâlisant. Tu m'appelles « monsieur » !...

Lise frissonna. Mais affermissant sa voix et levant sur le baron son clair regard d'une lumineuse franchise, elle prononça :

— Monsieur, je voudrais vous parler le plus tôt possible. Veuillez donc me conduire quelque part où nous puissions causer sans être dérangés... j'ai des choses à vous dire... car je crois qu'il y a de vous à moi un effroyable malentendu...

Le baron sentit un froid le pénétrer jusqu'au cœur, jusqu'aux moelles... Il courba la tête comme s'il se fût préparé à recevoir quelque coup terrible, et demanda avec une sorte d'humilité :

— Ce que tu as à me dire a-t-il trait... à mon passé ?...

— Oui... oui, c'est justement de votre passé qu'il s'agit !...

— Elle sait ! murmura le baron au fond de lui-même. Cela manquait à mon malheur ! Elle sait !... Seigneur, vous êtes impitoyable ! Vous me rendez ma fille, et c'est pour m'entendre maudire par elle !...

XXXIV

PERPLEXITÉ D'UN GARDIEN DE L'ORDRE PUBLIC

Il y avait quatre jours que Marie Charmant était la prisonnière de M. Finot. Pendant ce laps de temps, La Veuve n'avait pas donné signe de vie. Que faisait-elle ? Était-elle à la recherche de Lise ? Nous le verrons bien quand il sera temps de nous occuper de Jeanne Mareil. Cependant, l'agent Finot ne demeurerait pas inactif. Certes, les vingt-cinq mille francs promis par La Veuve et la fondation du fameux *Cabinet de renseignements* tenaient une large part dans ses pensées. Mais d'autres préoccupations d'une tout autre nature sollicitaient aussi son attention. Monsieur Finot méditait une action d'éclat. Se retirer purement et simplement de l'administration lui semblait piteux et indigne de son génie. Mais être nommé brigadier, recevoir la médaille, voir s'ouvrir l'avenir de l'avancement rapide et s'en aller alors ! S'entendre supplier de rester ! Quelle revanche !

Une minute, il avait cru la tenir, l'action d'éclat... Après le duel de Ségalens et du marquis de Perles, auquel il avait assisté en venant prendre ses dispositions pour protéger la villa qu'on devait dévaliser, après ce duel, donc, M. Finot avait été trouver le chef de la sûreté et lui avait dit :

— Monsieur, je tiens Charlot !...

Le chef de la sûreté avait bondi et, très ému, avait interrogé le sous-brigadier d'un regard.

— Charlot, avait alors repris l'agent, c'est tout simplement le baron Gérard d'Anguerrand !...

Et Finot s'était incliné en homme de modestie qui s'attend à une avalanche de félicitations. Mais le chef de la sûreté, alors, était parti d'un grand éclat de rire et l'avait poussé dehors par les épaules en bégayant, tant il riait de bon cœur :

— Ce Finot ! Il n'y a que lui pour trouver des bourdes de ce calibre ! Quelle bourde !... Non ! Mais quelle bourde !...

Finot s'était retrouvé dehors, furieux contre le chef, furieux contre l'administration, furieux contre lui-même et grommelant : « Parbleu ! Bien sûr que c'est une bourde ! Non ! Le baron d'Anguerrand, ce millionnaire, dans la peau de Charlot ! Faut-il être bête !... Ça m'apprendra à faire du zèle !... »

M. Finot était donc passablement découragé lorsqu'il avait reçu la visite de La Veuve. De cette visite, outre, bien entendu, la promesse de vingt-cinq mille francs, il avait retenu deux choses qui avaient une importance capitale : la première, c'est qu'il pouvait mettre la main au collet de Jean Nib, autre bandit tout au moins aussi redoutable que Charlot, et que la police renouçait à pincer. La deuxième, c'est que la femme inutilement cherchée qui avait à moitié tué deux agents dans la bagarre du cabaret des Croque-Morts, s'appelait

Rose-de-Corail et n'était autre que l'amie de Jean Nib.

M. Finot ne disait pas « l'amie » bien entendu. Il ne disait même pas la « maîtresse ». Encore bien moins la « femme ». Il disait : la *Concubine*, terme chargé de tout le mépris administratif, expression sursaturée de toute la stupidité dédaigneuse des rapports de police au point qu'elle en est une admirable onomatopée.

Mettre la main à la fois sur Jean Nib évadé, et sur Rose-de-Corail, c'était pour M. Finot le chef-d'œuvre que rêve tout homme de police qui a la police dans le sang. Depuis quatre jours, M. Finot n'en dormait plus. Il avait commencé par s'assurer que La Veuve n'avait pas menti et que Jean Nib, à peine arrêté, avait réellement échappé à la justice, et il avait tressailli de joie en constatant que c'était vrai. Aussitôt, il s'était mis en campagne, et, après deux jours de démarches personnelles, il avait pu circonscire le champ de ses recherches : il tenait plusieurs pistes, et sur chacune de ces pistes, il avait lancé l'un des agents de sa demi-brigade. Ayant établi son quartier général en son domicile de la rue Saint-André-des-Arts, c'est là qu'il attendait, d'heure en heure, les nouvelles que ses agents lui apportaient. Voilà où en étaient les choses pour M. Finot, le soir du quatrième jour de la séquestration de Marie Charmant. Et, certes, les agents qui, presque heure par heure, venaient au rapport, ne se doutaient guère que l'intègre sous-brigadier séquestrait une jeune fille chez lui : sans quoi, ils l'eussent immédiatement dénoncé, par honnêteté professionnelle d'abord, et ensuite pour avoir sa place — libre au lecteur d'intervenir l'ordre de ces deux derniers facteurs, ou d'en supprimer l'un ou l'autre à son gré.

Pendant ces quatre jours, quelles avaient été les attitudes de l'agent vis-à-vis de la jeune fille ? Correctes, hâtons-nous de le dire ; très correctes ; aussi correctes qu'elles pouvaient l'être de geôlier à prisonnière : à part qu'il commettait une infamie, M. Finot n'avait rien à se reprocher. Il se faisait monter à manger de chez un traiteur voisin et, simplement, il avait doublé ses commandes. D'ailleurs, l'idée ne lui serait pas venue de demander son goût à sa prisonnière ; mais s'il avait envie de manger un haricot de mouton, scrupuleusement, il commandait deux haricots de mouton et deux demi-setiers. Alors, il portait les plats destinés à Marie Charmant dans la pièce qu'elle habitait, et disait : Voilà !...

Le soir du quatrième jour, La Veuve arriva chez Finot.

— Vous m'apportez mes vingt-cinq mille francs ? demanda l'agent.

— La moitié, dit La Veuve en lui tendant douze mille cinq cents francs en billets de banque que l'agent saisit en frémissant.

— Vous venez chercher votre protégée ? reprit Finot.

— Non : j'ai encore quatre jours, puisque j'ai encore douze mille cinq cents francs à vous remettre. Je viens causer à cette enfant. Puis, je m'en vais.

Finot remarqua que La Veuve était sombre, que son front était chargé de rides soucieuses et qu'il y avait une sorte d'abattement dans ses yeux, qu'un cercle de bistre faisait briller d'un éclat plus funeste.

Sans plus s'inquiéter de Finot, La Veuve entra dans la pièce où se trouvait Marie Charmant. La jeune fille avait pâli et maigri. L'adorable expression d'insoucieuse gâté qui donnait un si grand charme à son visage avait disparu pour faire place à une pesante tristesse. La Veuve arrivait la rage au cœur. Elle venait s'assurer que sa protégée — selon l'impudent euphémisme de Finot — était toujours là. Celle-là au moins ne lui échappait pas ! Elle la rendait responsable de la disparition de Lise. Mais elle eut beau tourner et retourner les questions, Marie Charmant ne pouvait rien lui apprendre, puisqu'elle ne savait rien. Au bout d'une heure, La Veuve se leva pour s'en aller en ricanant méchamment :

— Prends patience, ma fille ! Dans quelques jours, tu auras la clef des champs ; si ce n'est pas dans quelques jours, ce sera dans quelques mois... Tu es jeune, tu as l'avenir devant toi... (Lire la suite au prochain numéro.)



136 MINEURS ENSEVELIS. — Aux mines de Whitehaven, une formidable explosion de grisou a complètement séparé du puits d'accès une galerie de mine s'étendant sous la mer d'Irlande et dans laquelle travaillaient 136 ouvriers. Tous les efforts en vue du sauvetage furent vains. Les sauveteurs durent reculer devant l'incendie. Il fallut murer la galerie et abandonner les 136 malheureux dont la mine demeura le tombeau. ANGLETERRE.



UN EMULE DE SOLEILLAND. — Pres de Mannheim, un journalier âgé de 17 ans a entraîné sa cousine, une fillette de 11 ans, dans la forêt, l'a violentée, puis l'a tuée à coups de bâton avec un acharnement bestial. Il enfouit ensuite le cadavre. La forêt fut fouillée avec des chiens qui dépistèrent la sépulture. Keller, arrêté, a avoué. ALLEMAGNE.



LES DANGERS DU TOBOGGAN. — La fête de Versailles battait son plein et de nombreuses personnes se pressaient sur la plate-forme d'un toboggan, en attendant le moment de partir. Soudain, la traverse de la plate-forme se rompit et les malheureux clients furent précipités dans le vide d'une hauteur de 20 mètres !... On accourut sur le lieu de l'accident, et l'on s'empressa autour des blessés qui gisaient à terre, au nombre de 10, et qu'on dut transporter les uns à l'hôpital, les autres chez eux. VERSAILLES.



ÉVENTRÉ PAR SA FEMME. — Un maçon rentrant chez lui, à Rotterdam, en état d'ivresse, en compagnie de deux camarades ivres comme lui, demanda à sa femme de deux filles de leur servir à boire. Celles-ci refusant, et à sa fille de leur servir à boire. Celles-ci refusant, le maçon sortit son canif de sa poche et en frappa sa fille. A la vue du sang de son enfant, la mère affolée saisit un couteau qu'elle plongea de toutes ses forces dans le ventre de son mari. HOLLANDE.



QUADRUPLE ASSASSINAT. — Près de Saïda, un homme de 50 ans, un de ses amis et une fillette de 14 ans ont été assassinés pendant la nuit, dans le gourbi qu'ils habitaient, tués à coups de fusil et la gorge tranchée. Un quatrième cadavre, celui de la femme, a été découvert un peu plus tard dans un silo; elle avait été également tuée à coups de fusil et avait la gorge tranchée. Deux indigènes gravement soupçonnés ont été arrêtés. ALGÉRIE.



CAMBRIOLEURS ASSASSINS. — Des voleurs avaient pénétré dans l'hôtel du docteur Connon, le physicien bien connu de New-York, et se mettaient en demeure de fouiller tous les meubles lorsqu'ils furent dérangés par le maître d'hôtel, un homme âgé, et le sommelier Hindou. Les bandits s'élançèrent sur les deux hommes et après les avoir étendus à coups de revolver, ils les achevèrent en les écrasant de coups de pied. Les meurtriers s'enfuirent ensuite. ETATS-UNIS.



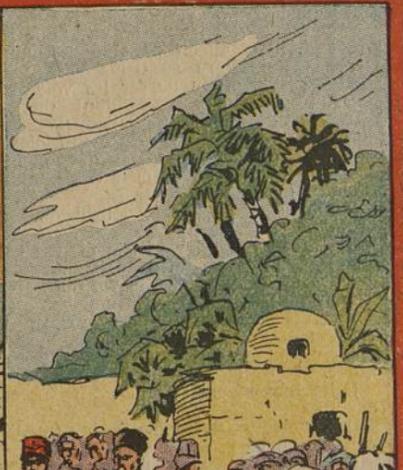
NAUFRAGE EN SEINE. — Le passeur du bac de Rosny faisait traverser la Seine, large à cet endroit de 180 mètres, à une charrette de boulangerie et à un fardier chargé de plâtre. Quand le bac se trouva au milieu du fleuve, le câble cassa et le bateau chavira. Après avoir en vain essayé de sauver ses passagers, le passeur put regagner la rive. Mais le charretier, le boulanger et les deux équipages furent engloutis. ROSNY-SUR-SEINE.



BAGARRE ENTRE APACHES. — Dans une guinguette au bord de la mer, 6 apaches se livraient à de nombreuses libations. Comme l'un d'eux était presque ivre-mort, un des apaches, saisissant une bouteille par le goulot, la brisa sur le crâne de l'ivrogne, lui faisant une profonde blessure, d'où le sang jaillit à flots. Le blessé s'effondra puis essaya de se relever, mais deux coups de revolver retentirent, et les meurtriers se jetèrent sur lui et le lardèrent de coups de couteau. ALGÉRIE.



LE CRIME



UN AGENT TUÉ. — Alors que l'agent Delmas passait devant la station du tramway de Saint-Germain, un charretier lui désigna un jeune homme qui, un paquet sous le bras, venait de se vanter d'être déserteur. L'agent s'approcha et prit le déserteur par le bras. Mais, celui-ci, de sa main droite, sortit un revolver de la poche de son veston et tira à bout portant une balle dans la tête de l'agent qui fut foudroyé. Le meurtrier se tua aussitôt en se brûlant la cervelle. RUEIL.



DU CRIME AU CHATIMENT. — Dans la nuit du 21 au 22 avril 1908, un acheteur de bestiaux suivait, dans une jardinière, en compagnie d'un garçon indigène, la route de Jenina. Il était porteur de 15 000 francs. Soudain, tous deux furent assaillis par des bandits à cheval et assassinés. Le principal accusé, Abd el Hadi, fut condamné à mort par le conseil de guerre. L'exécution vient d'avoir lieu. Entouré des troupes de la garnison, accompagné d'un interprète, de son défenseur, d'un officier d'administration et de l'imam, Abd el Hadi fit preuve d'un grand courage. Les troupes mettent l'arme sur l'épaule, les tambours battent, les clairons sonnent. Les yeux bandés, à genoux, dans l'attitude de la prière, le condamné attend la mort et le corps tombe, la main gauche crispée sur un chapelet. Un sergent lui donne le coup de grâce, et les troupes défilent devant le corps. ALGÉRIE.



SANGLANTE TRAGÉDIE. — Désespéré du refus qu'opposait à toutes ses sollicitations une jeune veuve employée comme cuisinière dans la maison où il servait, faubourg Saint-Martin, un jeune plongeur entra dans la cuisine et tira deux coups de revolver sur la jeune femme qui s'affaissa, ensanglantée. Puis, tournant son arme contre lui, il se logea une balle dans la tête. Mais la mort ne venant pas assez vite, il monta l'escalier quatre à quatre et se précipita du dernier étage. PARIS.



CRIMINEL PAR VERTU. — Écœuré de l'inconduite de sa sœur, un cocher faisait à celle-ci des scènes fréquentes. L'autre jour, au déjeuner, une nouvelle querelle éclata. Furieux, le cocher renversa la jeune fille, et pendant qu'elle se relevait, fit feu sur elle à trois reprises. Il s'assit ensuite sur une chaise et se tira deux balles dans la tête. TOULON.



LA SEMAINE CRIMINELLE DANS L'OUEST

UN VIEILLARD LAPIDE. — Un vieillard de 67 ans se prit de querelle dans la rue avec deux garmements de 13 ans. Ceux-ci le poursuivirent jusque chez lui et l'empêchèrent de fermer sa porte. Ils se ruèrent alors sur le vieillard et se saisissant de tout ce qui leur tombait sous la main, cannes, chaises, ustensiles de ménage, ils l'en frappèrent violemment. Pendant la bataille, l'un d'eux, s'armant même d'un pavé, le lança sur le vieux qui était tombé à terre et lui écrasa la tête. Leurs exploits accomplis, les deux chenapans partirent, fermant la porte et laissant leur victime, baignée dans une mare de sang, râlant. Le corps a été retrouvé le surlendemain.
SAINT-NAZAIRE.



SANGLANTE BAGARRE. — En passant vers onze heures du soir dans une rue sombre, deux jeunes gens rencontrèrent un maçon qu'ils bonsoillèrent. En quelques instants, une bataille s'engagea. Pour avoir plutôt fini, un des jeunes combattants tira en l'air un coup de revolver dans le but d'effrayer le maçon. Mais son acolyte ne l'entendit pas ainsi et il frappa le malheureux maçon d'un coup de couteau au ventre. Le blessé dut être transporté à l'hôpital.
TROUVILLE.

DEUX SATYRES. — Deux vieillards, âgés de soixante et un ans et de cinquante-quatre ans, viennent d'être impliqués dans une grave affaire de meurtre. Ils sont accusés d'avoir abusé de plusieurs fillettes âgées de dix à treize ans. La police informe. Les deux accusés sont gardés à vue. La population est indignée contre eux.
DOUARDENEZ.



EXPLOITS D'ÉVADÉS. — Après s'être enfui de la colonie pénitentiaire de Belle-Île, trois colons se sont amusés à couper les fils télégraphiques reliant l'île aux forts de la côte. Puis ils s'introduisirent chez un cultivateur auquel ils demandèrent des vivres. Ayant essayé un refus, ils rossèrent le malheureux d'importance et brisèrent tout le mobilier.
LORIENT.

TROP D'AMOUR! — Vers deux heures du soir, une femme avait une discussion avec son amant qui la menaçait de la quitter. Dans un accès de désespoir, elle s'arma d'un couteau et s'en porta un coup au sein droit. Ce dénouement mit fin aux projets de départ de l'amant.
SAINT-NAZAIRE.



ARGUMENTS FRAPPANTS. — Deux jeunes gens, domestiques dans une ferme, eurent une discussion avec un autre domestique de la même ferme, âgé de 62 ans. Des injures on en vint aux coups. Les deux plus jeunes empoignèrent le vieillard, le traînèrent sur la route, et l'assommèrent à moitié. Le pauvre vieux a eu deux côtes fracturées.
LA REMUÉE.



COUP DE COUTEAU. — Au moment où il sortait d'un café, porteur d'un litre de cidre, un journalier fit la rencontre d'un de ses collègues qui, à brûle-pourpoint, lui déclara : « Toi, je t'en veux ! » En même temps, sortant un couteau de sa poche, il en porta au pauvre diable un coup sur l'œil droit. La paupière fut arrachée. Le violent personnage a été écroué.
LA CERLANGUE.

UN TRUC INGÉNIEUX

Par une matinée de novembre, un couple de braves bourgeois en quête d'un appartement, s'arrêtait devant une maison d'assez belle apparence du quartier des Ternes.

A la porte de l'immeuble se balançait un écriteau : *Appartement à louer.*

Les époux entrèrent sous la voûte et, avisant le concierge, demandèrent à visiter l'appartement.

Très obsequieux, le pipelet se mit à leur disposition, et prenant une clef accrochée en un coin de la loge, les fit monter au troisième étage.

— Ce concierge est poli... remarquèrent les visiteurs, c'est déjà quelque chose...

L'appartement leur plut tout de suite. Le prix ne sembla pas exagéré.

Ils s'informèrent :

— La maison est tranquille ?

— Oh ! pour ça, bien sûr, répondit le concierge... Elle est habitée bourgeoisement ; il n'y a d'enfants ni au-dessus, ni au-dessous de vous, et votre voisin de palier ne vous gênera guère, c'est un monsieur seul qui passe la plus grande partie de l'année à la campagne et ne se sert de son appartement que de temps à autre comme pied-à-terre.

Le marché fut aussitôt conclu ; les visiteurs donnèrent le denier à Dieu au concierge.

L'appartement étant vacant, ils purent y entrer quelques jours après sans attendre le terme.

Il n'y avait pas longtemps qu'ils étaient installés, lorsqu'une nuit, en rentrant du théâtre, ils éprouvèrent une surprise désagréable...

Tout était bouleversé chez eux !

En leur absence, des cambrioleurs s'étaient introduits dans l'appartement et avaient dérobé de l'argent, et des bijoux pour une dizaine de mille francs.

Très émus, ils descendirent à la loge, réveillèrent le concierge et le mirent au courant de ce qui venait de leur arriver.

Le préposé au cordon poussa les hauts cris...

Des cambrioleurs avaient pénétré dans son immeuble !... Il n'en revenait pas !

Il fallut qu'il allât se rendre compte par lui-même... Quand il eut constaté le désordre de l'appartement, il ne douta plus et il courut au commissariat le plus proche...

— Il ne fallait pas perdre de temps. En agissant vite on avait plus de chance de rattrapper les voleurs.

Dès le lendemain, la police faisait une enquête qui ne révéla pas grand-chose.

On constata que la porte d'entrée n'avait pas été forcée...

On releva des traces de pas dans l'appartement, mais aucun dans le vestibule...

Le commissaire se demandait, perplexe, par où avaient pu passer les voleurs.

Huit jours après, pendant une courte absence des locataires, l'appartement fut de nouveau visité par des cambrioleurs.

Cette fois, cela s'était fait en plein jour, ce qui dénotait de la part des bandits une audace inouïe.

Le concierge, atterré, courut de nouveau au commissariat.

Il était tout bouleversé, le pauvre homme, et ce fut avec des larmes dans la voix qu'il exposa au commissaire le vol dont ses locataires venaient d'être de nouveau victimes.

— C'est épouvantable !... gémissait-il... Ma maison est déshonorée !

Le commissaire de police reprit son enquête.

Cette fois encore on ne trouva aucun indice...

Les voleurs n'étaient certainement pas entrés par la porte.

Depuis le dernier vol, les locataires y avaient posé un solide verrou de sûreté... Aucune pesée n'avait été opérée de ce côté.

Les fenêtres étaient trop élevées pour qu'on pût soupçonner les bandits d'être entrés par là, surtout en plein jour, où la moindre tentative de ce genre eût eu de nombreux témoins.

L'enquête n'aboutit point.

Les locataires dépouillés se désolaient, ne sachant que faire, lorsqu'un de leurs voisins de l'étage supérieur, les rencontrant un jour dans l'escalier, leur confia :

— Vous habitez un appartement que jadis on aurait cru ensorcelé. Depuis longtemps les vols s'y succèdent régulièrement sans que l'on puisse jamais découvrir leurs auteurs. Les locataires qui vous ont précédé ont été, eux aussi, victimes de nombreux cambriolages... Ils n'ont point porté plainte, croyant pouvoir punir eux-mêmes le mystérieux voleur... Ils n'y ont point réussi et ils ont préféré déménager.

— C'est ce que nous allons faire, nous aussi, déclarèrent les victimes. Ils donnèrent donc congé et s'en allèrent.

Ce qu'il y avait d'étrange, c'est que les voleurs ne s'attaquaient jamais qu'à cet appartement et respectaient les autres. Partout ailleurs dans la maison, personne n'était cambriolé !

L'appartement ensorcelé, comme l'appelaient le locataire du quatrième, ne resta pas longtemps vacant.

Le prix en était avantageux.

Le concierge trouva rapidement un nouveau locataire qui s'installa sans crainte dans l'appartement, n'étant pas au courant des vols précédents.

Mais il ne tarda pas à être cambriolé lui aussi, et finit par déménager.

Cependant la police ne découvrait toujours rien ; on avait affaire à des bandits d'une adresse rare. En désespoir de cause, on confia le soin de débrouiller cette affaire au fameux agent Z.

Celui-ci commençait à désespérer lorsqu'il eut l'idée de louer l'appartement pour son propre compte.

Personne ne le connaissait dans la maison, il aurait ainsi plus de facilité pour aller et venir.

— J'en aurai le cœur net ou je ne suis qu'une mазette ! se dit-il.

Le hasard devait le favoriser plus tôt qu'il ne pensait.

Un jour qu'il rentrait chez lui après deux heures d'absence, il vit tout de suite que quelqu'un s'y était introduit.

Dans la salle à manger, tout avait été bouleversé. On avait forcé les tiroirs du buffet, sans doute dans l'espoir d'y trouver l'argenterie. Mais le policier, en homme prudent et averti, n'avait laissé aucun objet précieux à la disposition des voleurs.

De la salle à manger, il passa dans le salon.

Là, une surprise carabinée l'attendait... Devant la cheminée, il aperçut un homme couché à plat ventre !

Il courut à lui et d'une poigne vigoureuse le retourna brutalement...

Le policier, qui, d'ordinaire, ne s'étonnait de rien, resta quelques secondes bouche bée de stupefaction en apercevant le visage de l'homme...

— C'était le concierge de la maison !

— Ah ! gredin ! s'écria-t-il, le premier moment de stupeur passé !... je te tiens donc enfin !

Le pipelet s'était mis sur les genoux, et, les mains jointes, supplia :

— Grâce, monsieur !... je ne vous ai rien pris...

— Parce que tu n'as rien trouvé... mais qu'est-ce que tu faisais là à plat ventre devant cette cheminée ?

— Je... je... balbutia le concierge tout penaud.

— Parleras-tu à la fin !... s'emporta le policier.

— Oui... Mais vous me laisserez partir après ?

— Nous verrons ça plus tard ; dis-moi d'abord par où tu es entré ici.

— Par là... mon... monsieur... tremblota le pipelet.

Et il désignait du doigt la cheminée.

— Hein ?... tu es passé par le tuyau ?

Le policier se pencha pour regarder...

— Allons donc !... dit-il en haussant les épaules... Il n'y passerait pas un gosse... Tu te moques de moi !

Le concierge bégaya :

— C'est pas par le tuyau... c'est... par la plaque... du fond...

Il se décida à entrer dans la voie des aveux.

Et, longuement, il expliqua comment il s'y prenait pour commettre impunément ses vols.

La cheminée du salon était contiguë à celle du salon de l'appartement voisin. Elles n'étaient séparées l'une de l'autre que par une simple plaque de fonte... mobile.

L'appartement « ensorcelé » avait eu jadis pour locataire un autre monsieur qui voulait faire ses farces sans nuire à sa réputation.

Il avait logé sa maîtresse dans l'appartement contigu, et, pour l'aller voir, il avait imaginé de faire ouvrir la plaque de fond de la cheminée qui, roulant sur ses gonds, lui livrait un passage suffisant.

Lorsque le monsieur et la maîtresse avaient déménagé, le concierge, qui connaissait la plaque mobile, eut l'idée de s'en servir pour cambrioler l'appartement voisin.

Il avait la clef du petit appartement qu'il entretenait pendant l'absence du locataire.

C'était tout ce qu'il y avait de plus simple. Il poussait la plaque, entraînait et ressortait avec son butin. Et la police n'y voyait que du feu.

L'agent resta ébahi ; il trouvait l'invention merveilleuse.

— Mais pourquoi, s'informa-t-il, es-tu resté aujourd'hui bêtement pour te faire pincer ?

— Parce que, répondit piteusement le pipelet, pendant que j'étais ici, le locataire d'à côté est rentré inopinément et s'est aussitôt mis à faire du feu dans la cheminée.

M. HERSENT.

LES CHIENS POLICIERS

Un chien policier qui a du flair, c'est Putz, attaché à la police de Metz. Il en a donné une preuve éclatante en découvrant quatre cambrioleurs, trente-six heures après le vol et à douze kilomètres de l'endroit où le vol a été commis.

C'est même d'un double cambriolage qu'il s'agit. La nuit du 19 au 20 avril dernier, à Wolmerange, deux logements furent cambriolés. Après les recherches vaines de la police locale, on imagina de faire venir un spécialiste de Metz. Un agent et son chien Putz furent mis en campagne.

Ce dernier retrouva la piste et fit découvrir les voleurs à Rumelange (Luxembourg). Ils ont pu être arrêtés et les objets retrouvés. Enfoncé, Sherlock Holmes !



LA SEMAINE CRIMINELLE dans le Midi et le Centre

TENTATIVE DE MEURTRE. — Des agents entendant vers une heure du matin deux coups de feu tirés à la hauteur du café de la Gaîté. S'étant rendus immédiatement en cet endroit, ils y voyaient un homme qui, armé d'un revolver, cherchait à viser dans l'intérieur de cet établissement. Ils l'appréhendèrent au corps, mais tout aussitôt, cet individu s'affaissa, disant : « Je suis touché au ventre ». C'était un camarade, avec lequel il avait à régler une vieille querelle, qui venait, en effet, de tirer sur lui. On le transporta à l'hospice ; l'interne de service n'a pu se prononcer sur la gravité de sa blessure.
CETTE.



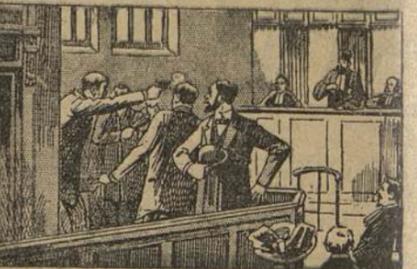
TUÉE PAR SON MARI. — Bien qu'il eût été interné dans un asile d'aliénés, un cultivateur était rentré à son domicile et avait repris ses occupations. Il était cette semaine en train de travailler dans une vigne quand sa femme apparut, venant lui apporter une légère collation. Sans prononcer une parole, le fou s'élança sur elle et d'un terrible coup de pioche, il la tua. Après quoi il prit la fuite. Il est activement recherché.
BEZIERS.

SOUS-OFFICIER BLESSE. — Dans une course réservée aux sous-officiers, un maréchal des logis est tombé sur la piste et a reçu à la tête un coup de sabot. Grièvement atteint et relevé inanimé, il a été transporté à l'hôpital militaire, où il a subi l'opération du trépan.
DOLE.



UN DOUBLE MEURTRE. — Depuis longtemps un boucher faisait mauvais ménage avec sa femme. Aussi l'autre jour, une scène terrible éclata-t-elle entre les deux époux. Enragé, le boucher s'arma d'un revolver et fit feu par trois fois sur sa femme qui fut grièvement blessée. Un voisin accourut et voulut désarmer le meurtrier ; mais celui-ci se dégagea et lui logea une balle dans la région du cou.
COSENNE.

EN DÉFENDANT SA BELLE-MÈRE. — Après avoir fait copieusement la fête, un cultivateur était rentré ivre chez lui. Il jeta un verre au visage de sa femme qui lui reprochait son ivrognerie. Son gendre voulut s'interposer, mais le cultivateur, s'armant d'un couteau, le lui plongea dans la poitrine. Puis, s'acharnant sur lui, il lui en porta un second coup à la cuisse.
COREN.



UN DRAME AU PALAIS. — A l'ouverture de l'audience correctionnelle, un individu, placé derrière le public, a fait feu par deux fois sur le tribunal. Une balle effleura le visage du Président, l'autre s'est logée dans le dossier de la barre des avocats. On arrêta le coupable, un ancien colonial ; mais il paraît ne pas jouir de ses facultés mentales.
FERRIGNAN.



COUP DE REVOLVER. — Comme il pénétrait dans son café habituel, un tailleur répondit par des injures aux paroles de bienvenue du patron. Celui-ci, furieux mit l'insolent à la porte. Le tailleur partit, mais il revint quelques instants plus tard, armé d'un revolver et fit feu sur le cafetier qui, par bonheur, ne fut pas atteint. Un passant, par contre, fut légèrement blessé.
BRIODE.

Memento de la Cour d'Assises (suite)

UNE EPOUSE EMPOISONNEUSE. — La Cour d'assises de Rennes a jugé une empoisonneuse, la femme Gatebois, habitant Saint-Marc-le-Blanc.

La femme Gatebois, mariée à un carrier, désirait se libérer de cette union pour épouser son amant. Le 12 octobre dernier, elle versa de l'arsenic dans une soupe au lait qu'elle servit à son mari. Le poison agissant pas assez vite, elle ajouta, le lendemain, une seconde dose dans le café noir. Gatebois mourut aussitôt.

La misérable a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

LE CRIME D'EPERNAY. — Devant la Cour d'assises de la Marne se sont déroulés les débats du procès du représentant de commerce Meyer, accusé d'avoir assassiné en chemin de fer, sur la ligne d'Épernay, le garçon de recettes Jules Louis et de lui avoir volé 16.000 francs.

Meyer n'a pas cessé de protester de son innocence; il est vrai que ses dénégations ont été formellement réfutées par un grand nombre de témoins.

M. Bossu, procureur de la République, a ensuite, dans un très émouvant réquisitoire, qui n'a pas duré moins de deux heures et demie, repris toutes les charges de l'accusation : mauvaise situation financière de l'accusé, déclarations des témoins, somme de 2.765 francs trouvée chez lui, revolver, vêtements et pièce de 50 francs saisis au cours de la perquisition. Le ministère public a rappelé au jury les crimes récents et l'a supplié de défendre la société contre l'audace des assassins.

Malgré une très habile plaidoirie de M. Giraud, le jury a rapporté un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes.

La Cour, en conséquence, condamne Meyer à la peine de mort.

— Je jure que je suis innocent!... crie Meyer.

Mais le public le hue, et la salle se vide aux cris de : — A mort!... A mort!...

Le jury a signé un recours en grâce.

CAMBRIOLEUR ASSASSIN. — Trimardeur, âgé de dix-huit ans, Emile Fontaine s'introduisit le 10 janvier dernier chez un couteleur de Janville dans le but de voler. Il se trouva en face du couteleur qui n'hésita pas à tuer.

Après le réquisitoire de M. du Monceau et la plaidoirie de M. Voisin, le jury d'Eure-et-Loir a rapporté de sa chambre des délibérations un verdict condamnant Fontaine aux travaux forcés à perpétuité.

HORRIBLE ASSASSINAT. — Pour se venger du projet formé par son amant de l'abandonner, la veuve Scheid de Worms (Allemagne) s'entendit avec un nommé Selzer qu'elle cacha dans une chambre voisine de celle où elle avait décidé son amant, l'instituteur Krüger, à venir passer la nuit avec elle.

Krüger, qui était pris de boisson, résista à toutes les séductions de sa maîtresse, et finalement il s'endormit. Ce fut son arrêt de mort. Alors se passa une scène terrifiante : Sur un appel de la femme, Selzer fit irruption dans la pièce et, s'élançant sur Krüger, il lui maintint les bras comme dans un étau. La veuve s'empara d'un revolver et, appuyant le canon sur la tête de l'instituteur, elle pressa la détente. La blessure n'était pas mortelle et Krüger se mit à appeler au secours. Alors, tandis que Selzer maintenait toujours le malheureux, la veuve lui trancha la gorge d'un seul coup de rasoir.

La veuve Scheid est morte de tuberculose pendant la prévention.

La Cour de Dresde a condamné son complice à la peine de mort.

Un drame passionnel en Chine

Un singulier drame en trois actes vient d'émuouvoir la société élégante de Pékin.

La belle Dji-Bé, une des demi-mondaines les plus en vogue de la capitale céleste, jouissait des hommages de deux amis, le riche marchand Chiou-Van-Yen et l'officier de la maison impériale Li-Kao.

Ce dernier devint terriblement jaloux et demanda à la belle de mettre le marchand à la porte. Dji-Bé, femme pratique, ne put se résoudre à renoncer à un généreux protecteur et refusa.

Ce refus alluma une colère terrible dans le cœur du brillant officier. Que faire pour se venger? Tuer son rival? Non. Il y avait une vengeance plus terrible encore... pour un Chinois : se suicider. Il le fit donc, avec une forte dose d'opium, et après avoir en la précaution d'avertir par lettre Chiou-Van-Yen de la cause de son suicide.

Un Européen aurait eu probablement quelque mal à ne se point réjouir d'une telle disparition qui lui eût permis de jouir paisiblement et seul des faveurs de la belle Dji-Bé. Chiou-Van-Yen ne le vit pas ainsi. Ce suicide l'affecta tellement que, peu de jours après, il se suicida de la même manière.

Deux suicides pour une seule femme! Pour une Européenne, c'est été la gloire. Au lieu de cela, une inquiétude mortelle assaillit Dji-Bé. Elle vient de se suicider à son tour pour aller consoler dans l'invisible ses deux infortunés amis.

«Mort aux Vaches!»

Un jeune Anglais descendait, il y a quelques jours, à 4 h. 45, en gare du Nord, du rapide de Calais.

Notre insulaire, William Cutler, vingt-deux ans, dont les parents habitent Lewis-ham-Road, à Londres, s'engagea boulevard Denain, sa valise à la main, et, avisant un gardien de la paix, s'approcha de lui et, soulevant poliment sa casquette, lui dit froidement : « Mort aux vaches. »

L'agent, ahuri, resta abasourdi devant le jeune Anglais qui, le sourire aux lèvres, attendait poliment une réponse.

« Vous dites? hurla-t-il.

— Mort aux vaches! répéta placidement le fils de John Bull.

Furieux, le gardien de la paix emmena William Cutler au commissariat de police, où il fut interrogé par M. Archer, commissaire de police, qui essaya vainement de lui faire entendre l'énormité de l'insulte qu'il venait de proférer à l'adresse du représentant de la force publique. Peine perdue! Le jeune homme, qui ne comprenait pas un mot de français, répondait en regardant toujours l'agent et le commissaire :

« Yes! yes! Mort aux vaches! »

On dut avoir recours à un interprète qui traduisit l'expression en anglais, disant que les agents français étaient appelés communément « vaches ou bourriques » par les malfaiteurs.

« Aoh! down with the cows! (ah! mort aux vaches!) répéta l'Anglais estomaqué. Aoh! truly it is not possible! (cela n'est vraiment pas possible!) »

Et se tournant vers le gardien de la paix dont c'était le tour de ne rien comprendre :

« Excuse me, master policeman! »

Alors, au moyen de l'interprète, M. William Cutler raconta que, dans le train, il avait questionné deux voyageurs pour connaître la formule usuelle pour réclamer l'aide d'un agent pour avoir un renseignement.

Tout le monde rit de l'aventure, et, après un vigoureux « shake hand », l'Anglais quitta le poste, suivi de l'interprète qui le conduisit à son hôtel.

Le jugement de Salomon

Au mois de mai de l'année dernière, un paysan de Predéal, commune située à la frontière hongroise, perdit sa vache. Or, il y a deux mois, le paysan, qui regardait un train de bestiaux à la gare frontière de Predéal, y reconnaît sa vache perdue. Il ré-

clame la restitution de l'animal et comme on lui refuse, il s'adresse à la justice.

Le tribunal civil a prononcé la sentence suivante, qui rappelle un peu le fameux jugement de Salomon :

« La vache doit être ramenée à Predéal et y être lâchée. Alors, si elle rentre d'elle-même dans son ancienne étable, elle appartiendra au plaignant. »

Il fut fait comme le tribunal l'avait ordonné et la vache, malgré les dix mois écoulés, a retrouvé, sans peine, le chemin de l'étable.

La Trêve de Mai

Sous l'ancien régime, les femmes du comté de Bourgogne jouissaient d'un agréable privilège : durant tout le mois de mai, défense était faite à leurs maris de les battre. Malgré des protestations réitérées, longtemps la trêve de mai fut maintenue. Au surplus, si les maris ne l'observaient pas strictement, les femmes du pays pouvaient user du droit que leur conférait l'article suivant de la Charte :

« Toutes et quantes fois qu'un mari bat sa femme durant le mois de mai, les femmes du lieu doivent le trotter sur l'asne par joyuseté et esbattement, ou le mettre sur charrette et trébucher, et conduire ding trois jours durant, en lui baillant son droit, c'est assavoir : pain, eau et fromage. »

En 1815 et 1840, on put encore voir en Bourgogne quelques hommes « trottés sur l'asne » et mis durant les trois jours prévus au régime du pain, de l'eau et du fromage par les épouses indûment corrigées.

Cette coutume est tombée en désuétude, et l'on assure que, tout compte fait, c'est tant mieux pour les femmes, car il paraît qu'au bon vieux temps les époux, sitôt la trêve expirée, rattrapaient et au delà le temps perdu!...

Concours n° 27. — LE TRUC DE ZIZI TAPALCÉIL

PREMIÈRE SÉRIE



Monsieur le chef de la Sureté. Quel drôle de métier je suis obligé de faire. me voilà passé compteur, j'ai acheté une vieille ménagerie composée d'un lion de deux ours et d'une hyène; mon lion est fou, mes ours hydropiques et ma hyène Galeuse. J'm'approvisionne avec peine, la viande est ignoble, mes bêtes l'avalent tout de même, elles ne sont pas difficiles!

LISTE DES PRIX

1er prix : Cinquante francs en espèces; 2e prix Une superbe parure de peignes, monture en véritable Toledo; 3e et 4e prix : Une ravissante garniture de cheminée en porcelaine; Du 5e au 10e prix : Une délicieuse bonbonnière, couvercle en émail; Du 11e au 21e prix : Un beau

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Contre l'Ivrognerie

La poudre COZA produit l'effet merveilleux de dégoûter l'ivrogne de l'alcool (bière, vin, absinthe, etc.). La poudre Coza opère si silencieusement et si sûrement que la femme, la sœur ou la fille de l'intéressé peut la lui donner à son insu et sans qu'il ait jamais besoin de savoir ce qui a causé le changement. La poudre COZA a réconcilié des milliers de familles, sauvé des milliers d'hommes de la honte et du déshonneur en leur faisant découvrir un moyen sûr de se débarrasser de l'ivrognerie. C'est un remède efficace et des hommes d'affaires capables; elle a conduit plus d'un jeune homme sur le droit chemin du bonheur et prolongé de plusieurs années la vie de beaucoup de personnes. Un échantillon de cette merveilleuse et inoffensive poudre est envoyé gratuitement si on le demande directement à Londres. On trouve la poudre Coza dans toutes les pharmacies et aux dépôts indiqués ci-dessous. Les pharmaciens ne donnent pas d'échantillons, mais donnent gratuitement un livre d'attestations à ceux qui se présentent à leur pharmacie. Toutes demandes par la poste sont à envoyer directement à

COZA HOUSE 76, Wardour Street, LONDRES, 2660, Angleterre. Dépôts: à Paris, 55, rue des Petits-Champs. — 132, rue Lafayette. — Amiens, 124, rue de Beauvais. — Bordeaux, 8, rue Sainte-Catherine. — Le Havre, 27, rue de Normandie. — Lille, 16, Grande-Place. — Lyon, 32, rue Lanterne. — Marseille, 1, rue d'Aix. — Nancy, 40, rue Raugraff. — Nantes, 18, rue d'Orléans. — Orléans, 263, rue de Bourgogne. — Roubaix, 32, rue Neuve. — Rouen, 29, place de la Cathédrale. — Toulouse, 63, rue Malabian. — Tours, 91, rue Colbert. — Bruxelles, 160, boulevard Anspach. — Alger, 29, rue Rovigo.

POUR MAIGRIR

Indiquez gratuitement moyen sûr et rapide. Ec. à M. CHARDON, 10, rue Saint-Lazare, Paris.

Concours n° 27 (8 Séries)

Le Truc de Zizi Tapalcéil

PREMIÈRE SÉRIE

Zizi Tapalcéil est le plus jeune, mais aussi un des plus habiles limiers de notre police. Il compte déjà à son actif plusieurs captures sensationnelles et possède à fond l'art de se grimer et surtout de se dissimuler aux yeux de tous. Envoyé à la poursuite d'un redoutable bandit par le chef de la sûreté, il est obligé de faire une randonnée à travers la France en employant les meilleures ruses de son sac à malices, car le sinistre coquin qu'il file possède aussi sa police. Il est de tout intérêt que la présence de Zizi ne soit pas éventée. Pour tenir son chef au courant de ses allées et venues il dissimule dans les lettres qu'il lui adresse, au milieu de phrases qui paraissent insignifiantes, des mots qui semblent plus insignifiants encore mais indiquent au chef le nom du département et de la ville où se cache son serviteur. Serez-vous aussi habiles que lui, aimables lectrices, chers lecteurs? Nous allons vous donner un exemple pour vous faire comprendre le truc de Zizi Tapalcéil. Supposons que, dans le corps de la lettre, il y ait: « Aussitôt le voilà qui Creuse » et plus loin: « il se promena dans les Guérets »; les mots à trouver seraient Creuse et Guéret. Ce concours aura huit séries et il y aura à trouver dans chaque série un nom de département et un nom de ville de

ce département. En publiant la dernière série nous indiquerons la date de l'envoi des solutions.

Tout envoi partiel sera décliné d'office. Les huit solutions devront être adressées à M. Lecocq, à l'Œil de la Police, 75, Rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les huit solutions, les huit bons de concours qui se trouvent au bas de la page 11.

Concours n° 25 Madame Hyxe, Souris d'Hôtel

LISTE DES GAGNANTS (Suite et fin)

Du 101e au 150e prix: MM. Morierval, Bully; Bouton, Reims; Debailleul, Hénin-Liétard; Salançon, Générac; Castelain, Haubourdin; Simon, Castillon; Macrelle, Auchel; Duplan, Sènas; Caudrelier, Goutiches; Geury, Les Lilas; Gilles, l'Isle; Lemaire, Pont-de-Vaux; Pennavaire, Armissan; Chausse, Alger; Vivier, Lyon; Garceau, Garmaux; Tachet, Ville-sur-Illon; Mathéon, Paris; Courtois, Viré; Moreau, Malives; Tiberghien, Tourcoing; Viaud, Le Bouscat; Guillemin, Amiens; Poitou, Paris; Lagoutte, Lezard; Planus, Amiens; Ecalle, Angers; Dreffennes, Lannoy; Boher, Béziers; Bougeard, Vimoutiers; Frison, Abies; Bequet,

Calais; Bour, Nancy; Cahuzac, Lille; Badez, Lyon; Gruvier, Lille; Buisson, La Tour du Pin; Rélat, Dantilly; Yttop, Lille; Druart, Carignan; Richard, Longwy; Lorillard, Genève; Lami, Saint-Denis; Bomarc, Rouen; Jacobs, Epernay; Thobois, Liévin; Ménard, Rouen; Vaillant, Calais; Lambin, Lannes; Maire, Lille, gagnent Un mignon portecray on doré avec pierre de couleur.

SOLUTIONS

- 1° Limoges. 4° Montargis. 2° Valenciennes. 5° Poitiers. 3° Toulon. 6° Le Havre.

AMIS DU RIRE demandez le gros Catalogue de 128 pages, gratuits, de Farces, Attrapes, Physique, Chanson, Magnétisme, Librairie spéciale - Cartes Postales - Hygiène. E. HET BEL, 403, Faubourg Saint-Denis, Paris.

MESDAMES Pour DOULEURS, TROUBLES ou IRREGULARITES des ÉPOQUES envoi discret du RÉOLOGÈNE LACROIX, contre 10 mandat ou remb. à G. LACROIX, Pharmacien-Spécialiste à LILLE

SAGE-FEMME 1er Cl. Discretion absolue. Pension Barlet, 112, rue Réaumur Beauté des Seins. Epilation. Obésité. — Renseignements gratuits

L'ŒIL DE LA POLICE CONCOURS N° 27 BON N° 1 LE TRUC DE ZIZI TAPALCÉIL Conserver ce bon et nous l'envoyer à la date que nous indiquerons.

Abonnements à L'ŒIL DE LA POLICE: FRANCE: 6 francs par an — ÉTRANGER: 8 francs par an Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50c pour recevoir franco à domicile. Adresser les demandes, 75, rue Dareau, Paris.

Nous publierons dans notre prochain numéro la suite de notre 26e Concours LES PILLEURS D'ÉPAVES



LE DÉFILÉ DU C